

---

Séminaire de  
restitution

# Atelier des Territoires 2021-2022 « Mieux aménager avec des sols vivants » Paris Vallée de la Marne

---

**Destinataire**

DDT77

**Equipe**

Alphaville

TN+

AH Ecologie

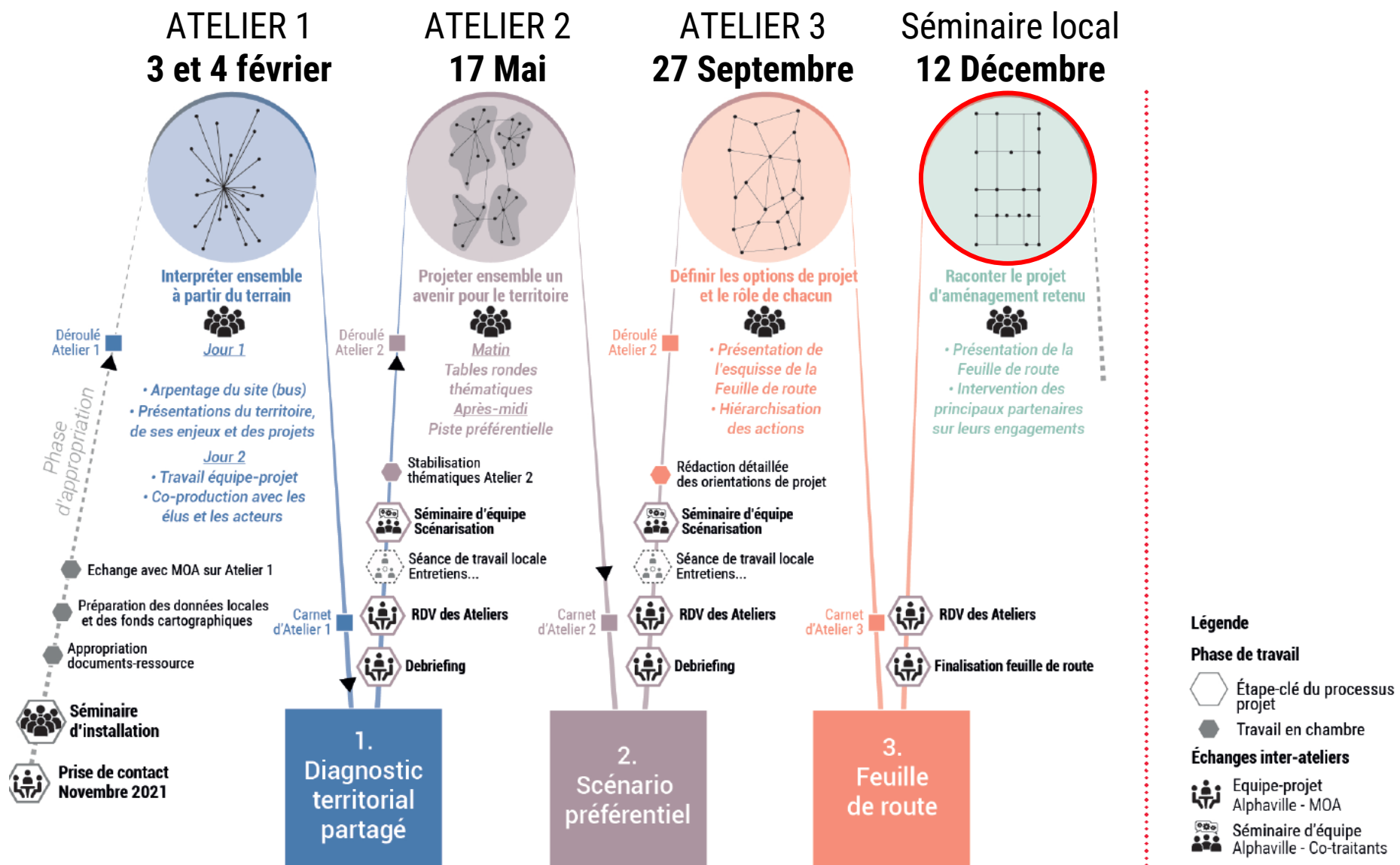
Sol & Co

**Date**

24 Janvier 2023

**Séminaire de restitution**

# Les ateliers, une démarche collaborative



# Déroulé du séminaire de restitution

## **INTRODUCTION**

Introduction par le Président de la CA Paris Vallée de la Marne

## **TEMPS 1**

Retour sur la démarche d'Atelier

## **TEMPS 2**

Présentation de la stratégie partenariale et de la feuille de route

## **TEMPS 3**

Interventions des acteurs du territoire et échanges

## **CONCLUSION**

Conclusion par le Sous-Préfet de Torcy

---

INTRODUCTION

# Introduction par le Président de la CA Paris Vallée de la Marne

---

---

TEMPS 1

# Retour sur la démarche d'Atelier

---

## SEMINAIRE INSTALLATION

### Atelier 1

*Appropriation*

#### Interpréter ensemble à partir du terrain

Travail préalable de cartographie pour qualifier les espaces (bâties, ouverts, fonciers...)

- Du terrain pour appréhender tous ensemble le territoire autrement
- Des échanges pour partager une vision commune des enjeux du territoire et de ses potentiels

### Atelier 2

*Reformulation*

#### Projeter ensemble un avenir pour le territoire

Approfondissement en entretiens des pistes de projet

- Consolidation technique et politique des enjeux territoriaux et scénarisation des pistes de projet
- Tables-rondes thématiques et restitution

### Atelier 3

*Consolidation*

#### Définir les options de projet et le rôle de chacun

Définition des axes stratégiques et les actions qui en découlent

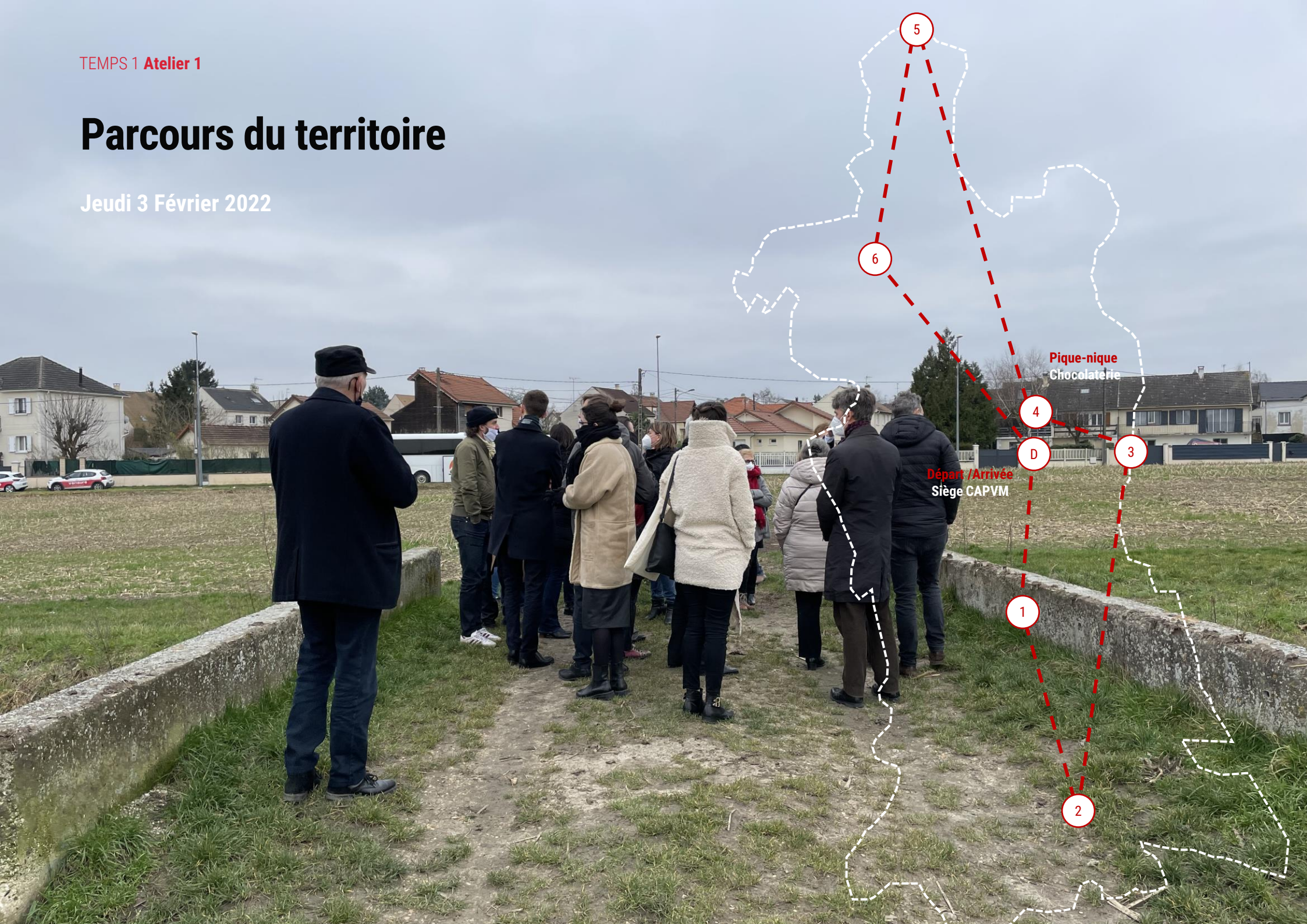
- Finalisation de la stratégie
- Présentation et hiérarchisation de l'esquisse de feuille de route

## SEMINAIRE RESTITUTION

TEMPS 1 **Atelier 1**

# Parcours du territoire

Jeudi 3 Février 2022



**Pique-nique  
Chocolaterie**

**Départ / Arrivée  
Siège CAPVM**

5

6

4

D

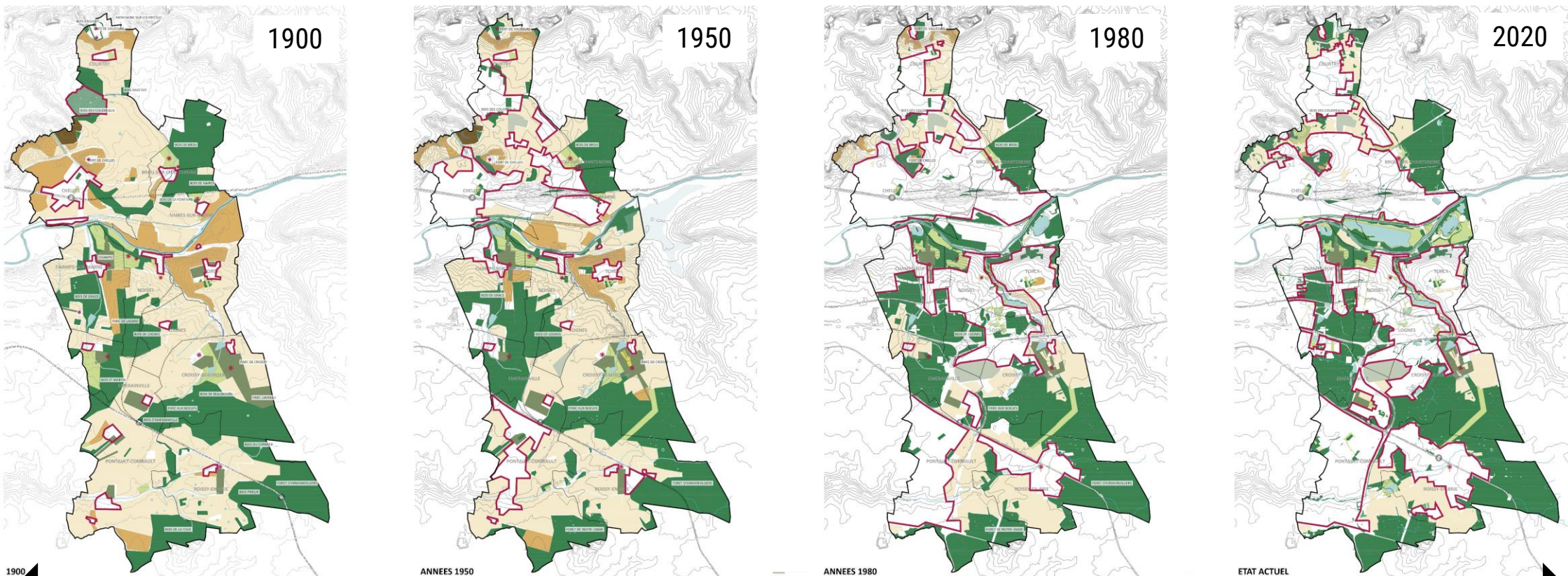
3

1

2

# Plusieurs défis

## La consommation foncière et ses corolaires



Du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours

- Réduction des terrains agricoles
- Disparition des vergers
- Rupture de certaines continuités écologiques
- Maintien des bois et forêts
- Développement des parcs aménagés

	Tâches urbaines		Vergers, pépinières
	Bois, forêts		Espaces agricoles
	Parcs domaniaux		Carrière
	Parcs aménagés		Aerodrome



# Plusieurs défis

## L'urbanisme de plaque et ses interfaces frontales

- **De fortes ruptures urbaines qui cisailent le territoire et rendent complexes les liens endogènes**
- **Un urbanisme de plaque dont les interfaces sont frontales**



# Un territoire d'interface

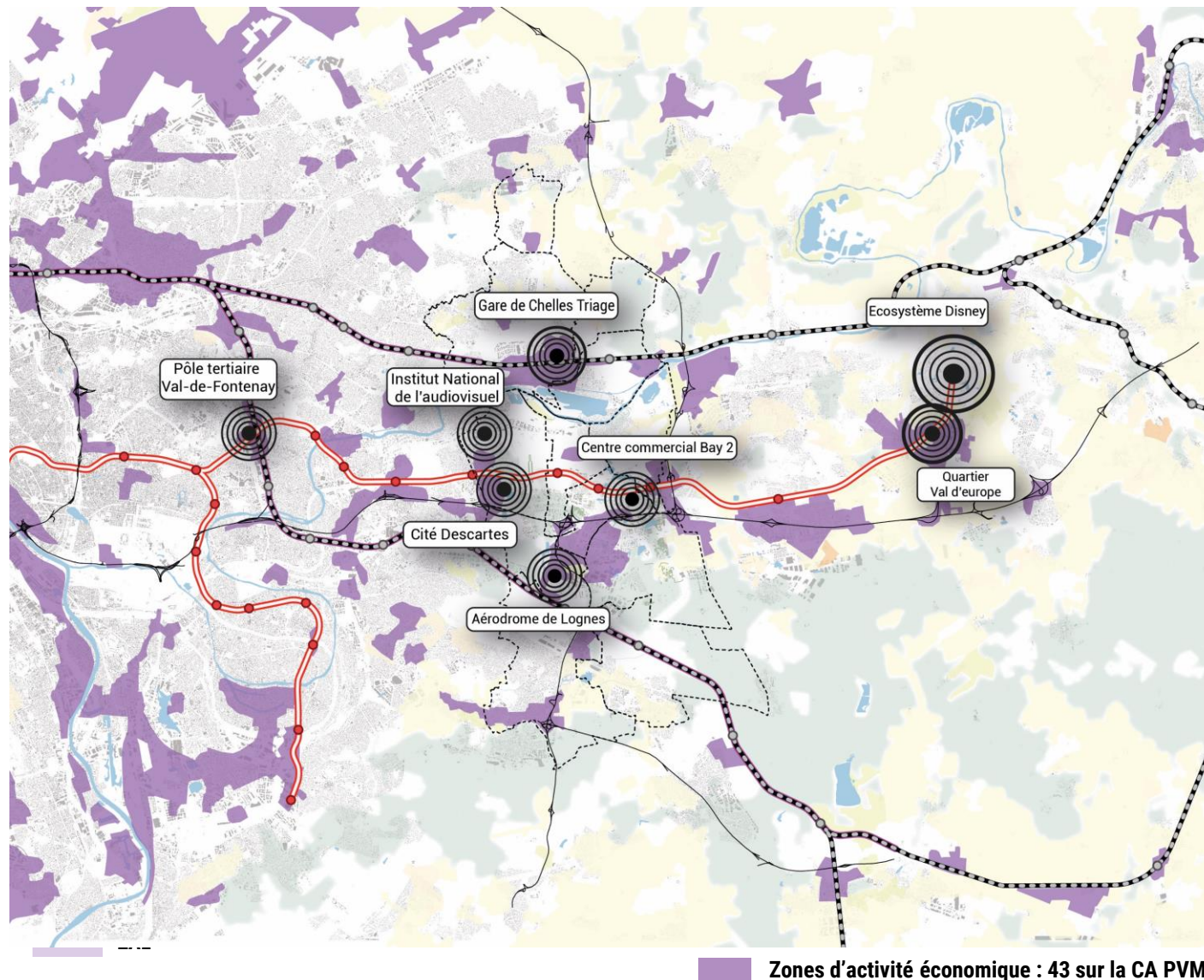
## Au développement tributaire des mobilités Est-Ouest

De fortes **ruptures urbaines** qui **cisailent** le territoire et rendent complexes les liens **endogènes**.

Un **urbanisme de plaque** qui rendent les **interfaces frontales**.

Une **surface de ZAE** multipliée **par 12 en 30 ans** alors que **80% des actifs** travaillent **en-dehors** de la CA PVM.

Une consommation de **milieux naturels** qui ne paraît pas toujours **profiter à la CA**.

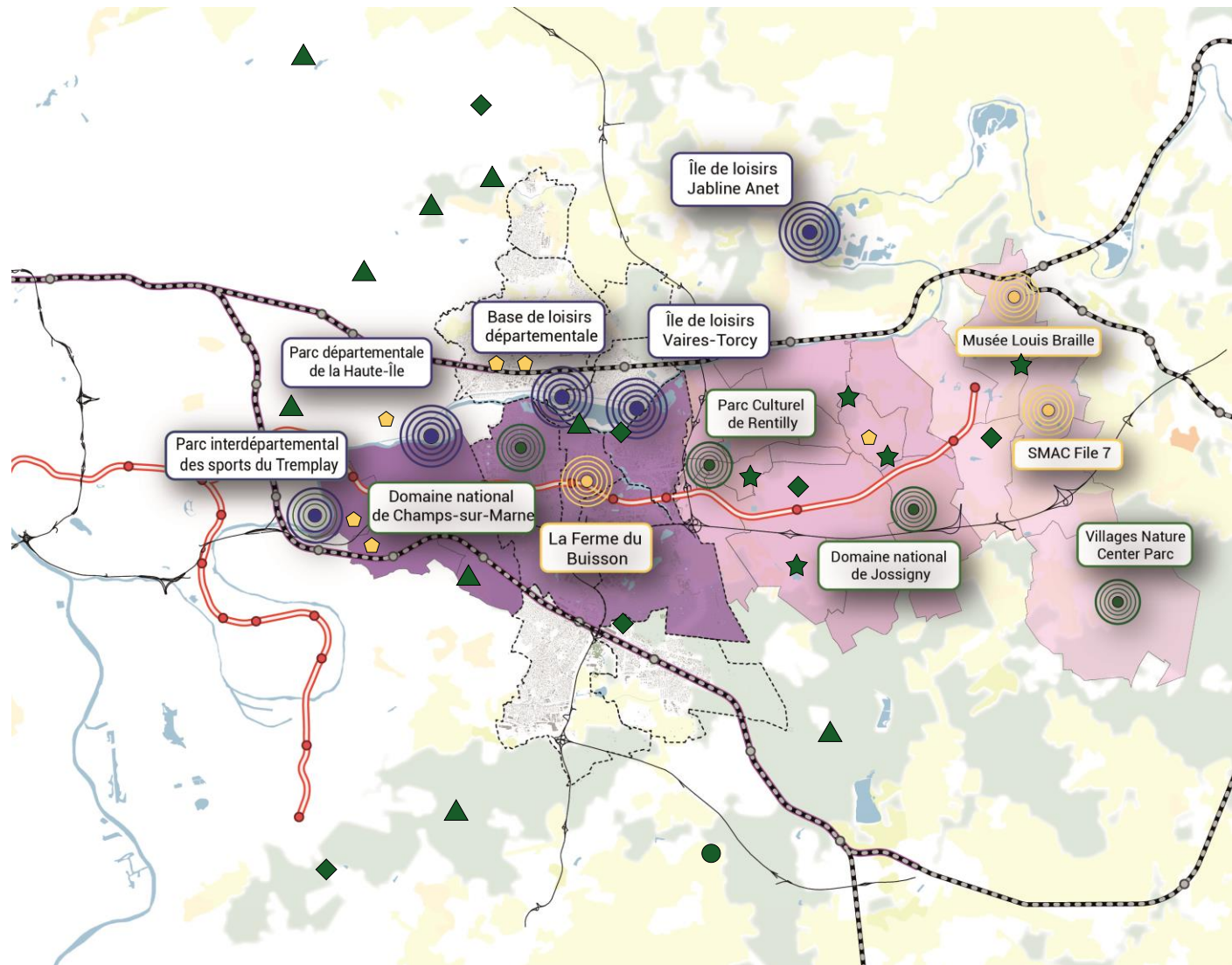


# Mais aussi un territoire de ressources

## Un patrimoine local déjà vecteur de liens

De nombreux **équipements** du bassin de vie répondent à une **logique métropolitaine** tout en **valorisant un patrimoine paysager et hydraulique**, mais également **bâti**.

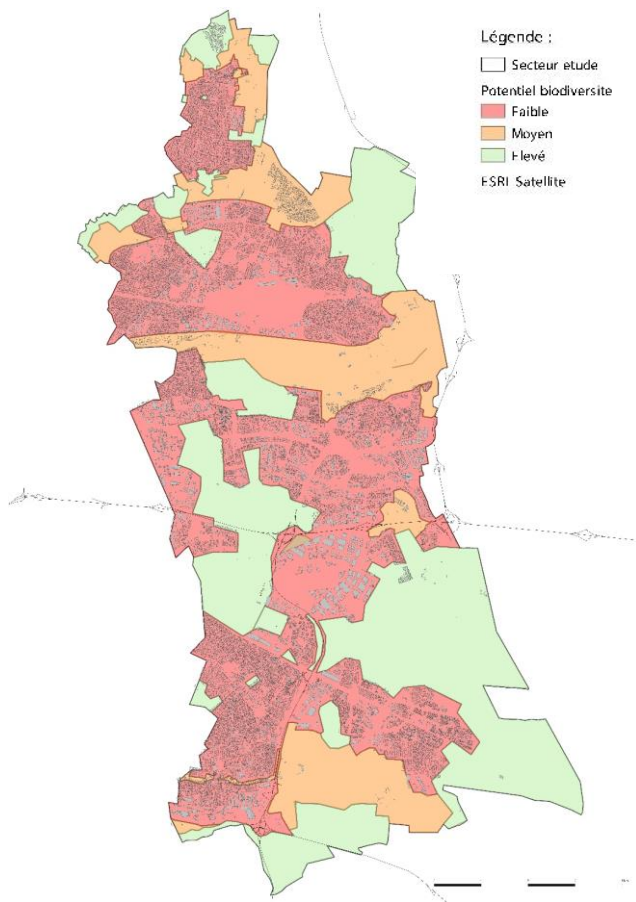
Le **patrimoine local** est également **vecteur de liens à une échelle communale ou intercommunale** : fermes reconverties en conservatoires, parcs et châteaux privés, golfs et centres équestres, musées communaux comme celui des transports urbains à Chelles, forêts publiques.



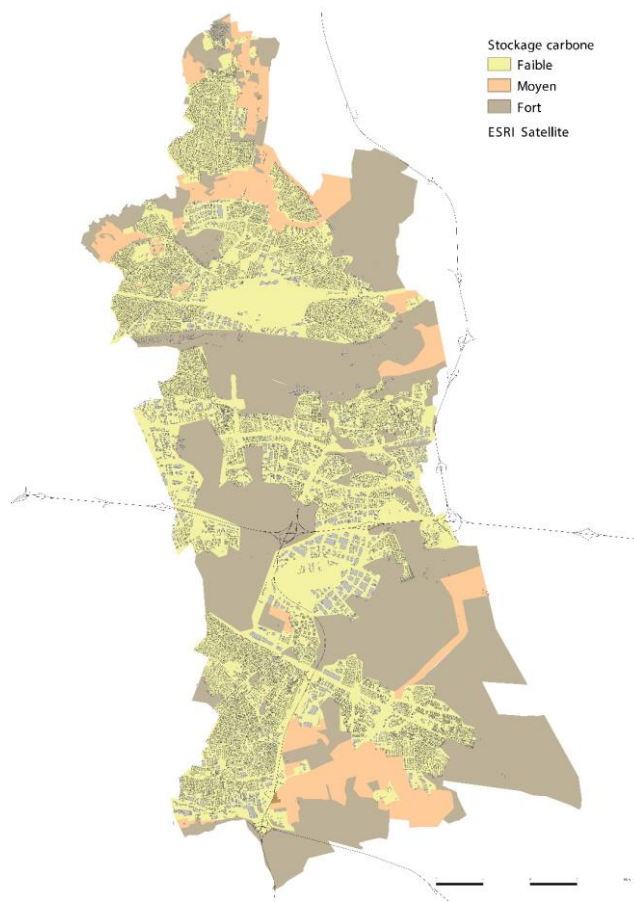
# Mais aussi un territoire de ressources

## Et des sols aux nombreux potentiels

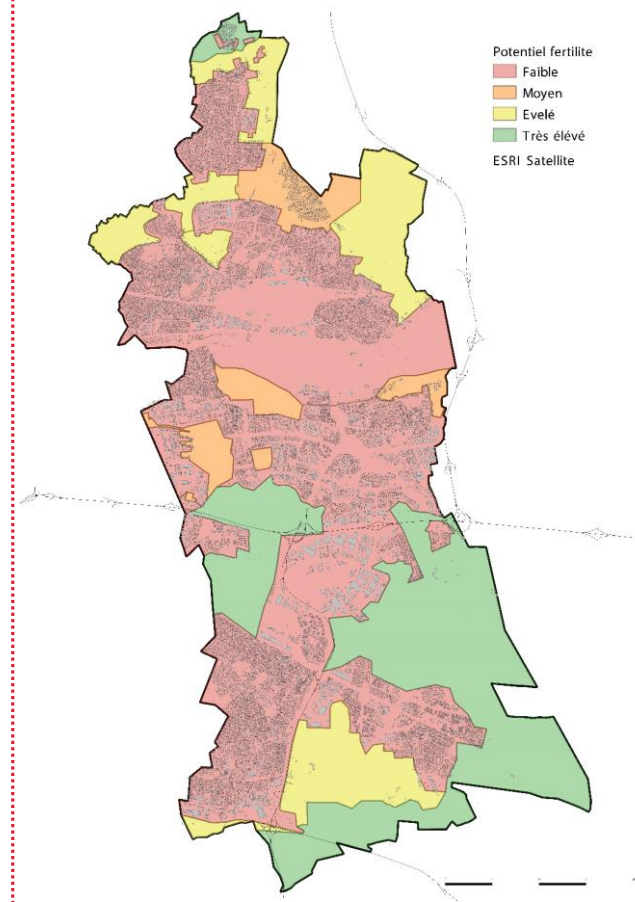
### Potentiel de biodiversité (accueil de milieux vivants)



### Potentils de stockage de carbone (lutte contre le réchauffement climatique)



### Potentiel de fertilité (enjeux agro-alimentaires)



# Valoriser les services écosystémiques rendus par le sol

## Des leviers qui diffèrent selon la nature des sols

### Amplifier les services rendus par les sols urbanisés :

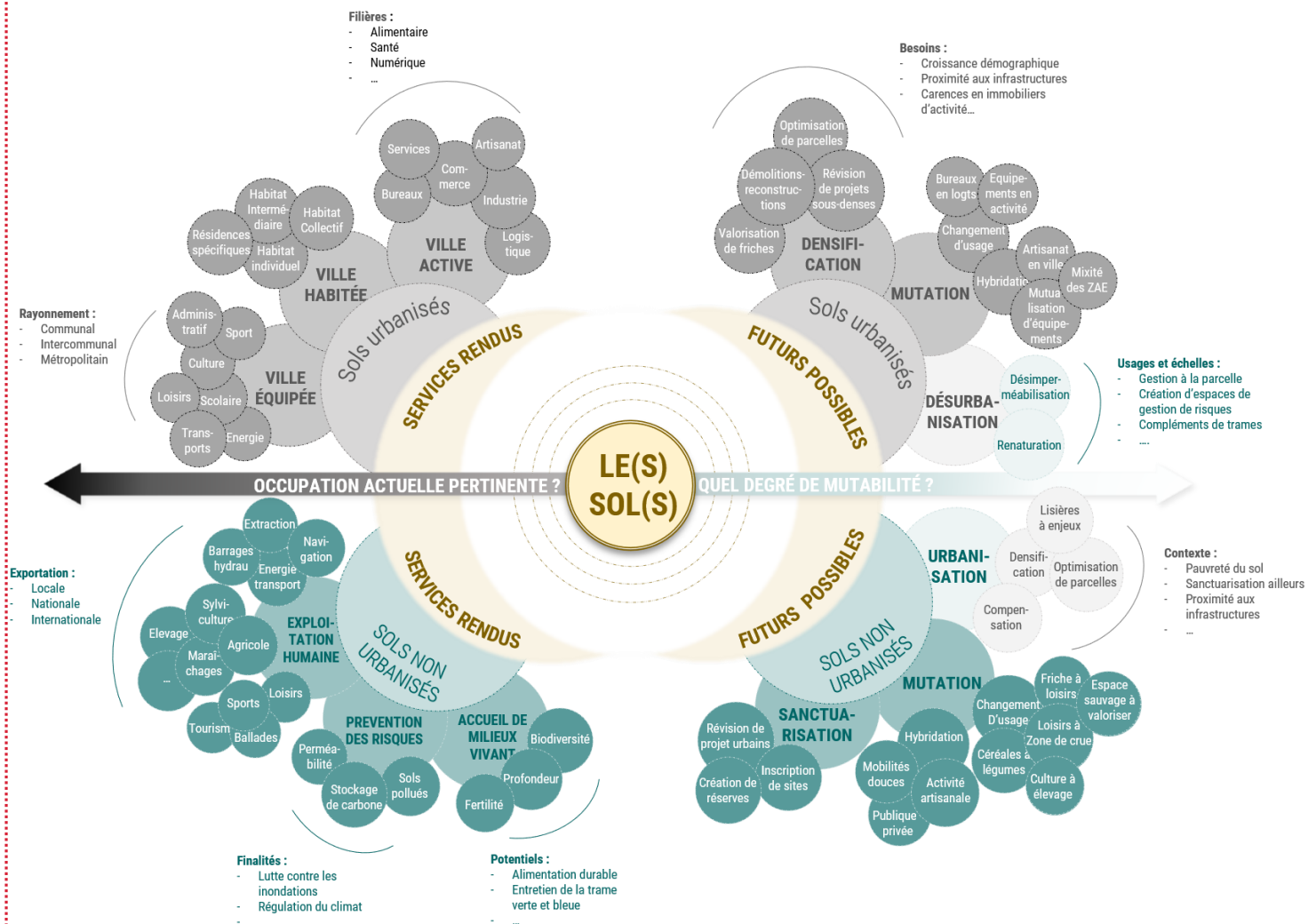
- Les friches
- Les ZAE
- Les espaces résiduels

### Amplifier les services rendus par les sols non urbanisés :

- Les espaces ouverts
- Les espaces boisés

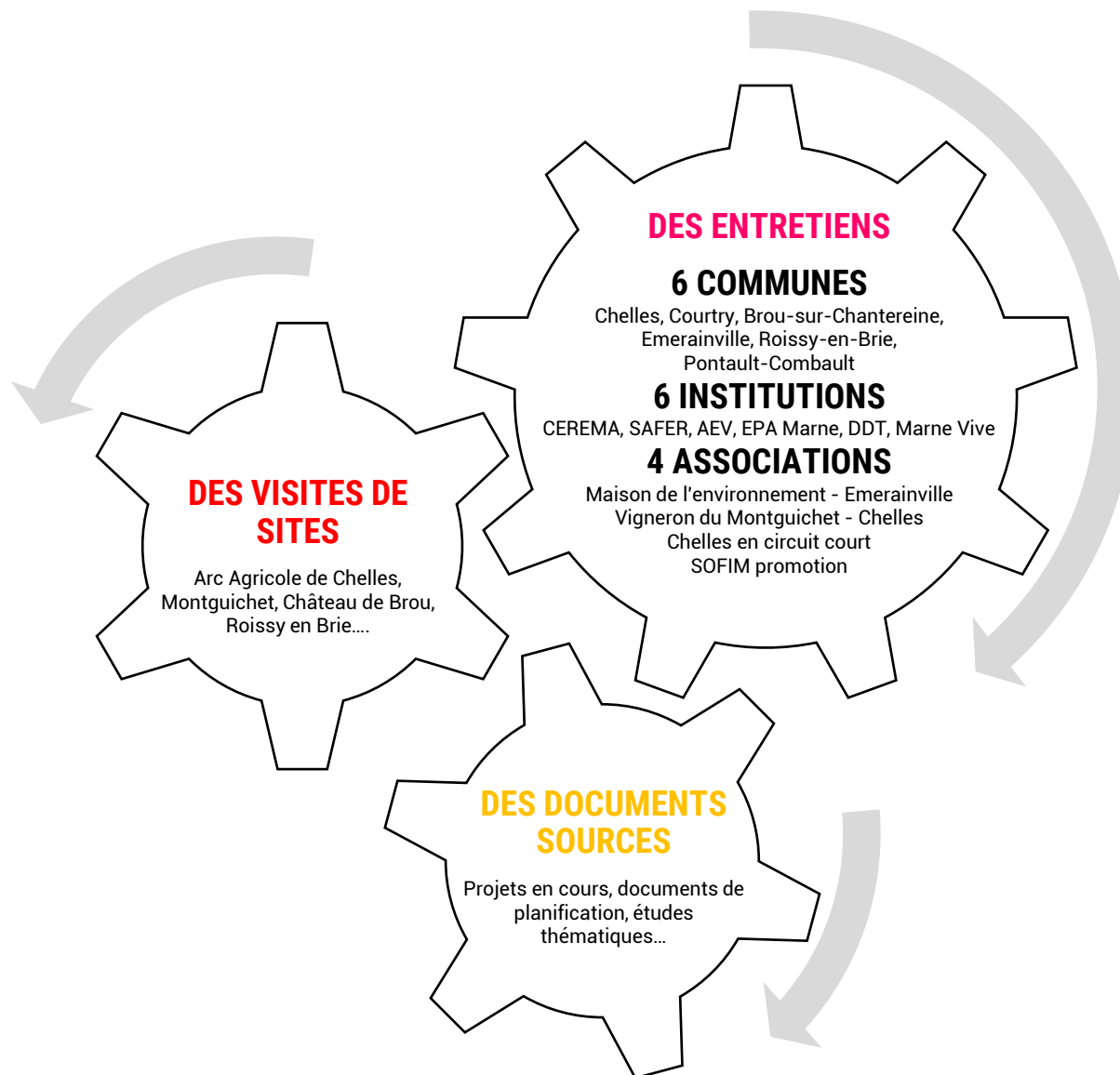
### Des pistes de projets

- Trouver des liens et intensifier les usages
- Créer des lisières
- Découvrir le terroir



# L'inter-atelier

De nombreuses rencontres et des visites de site

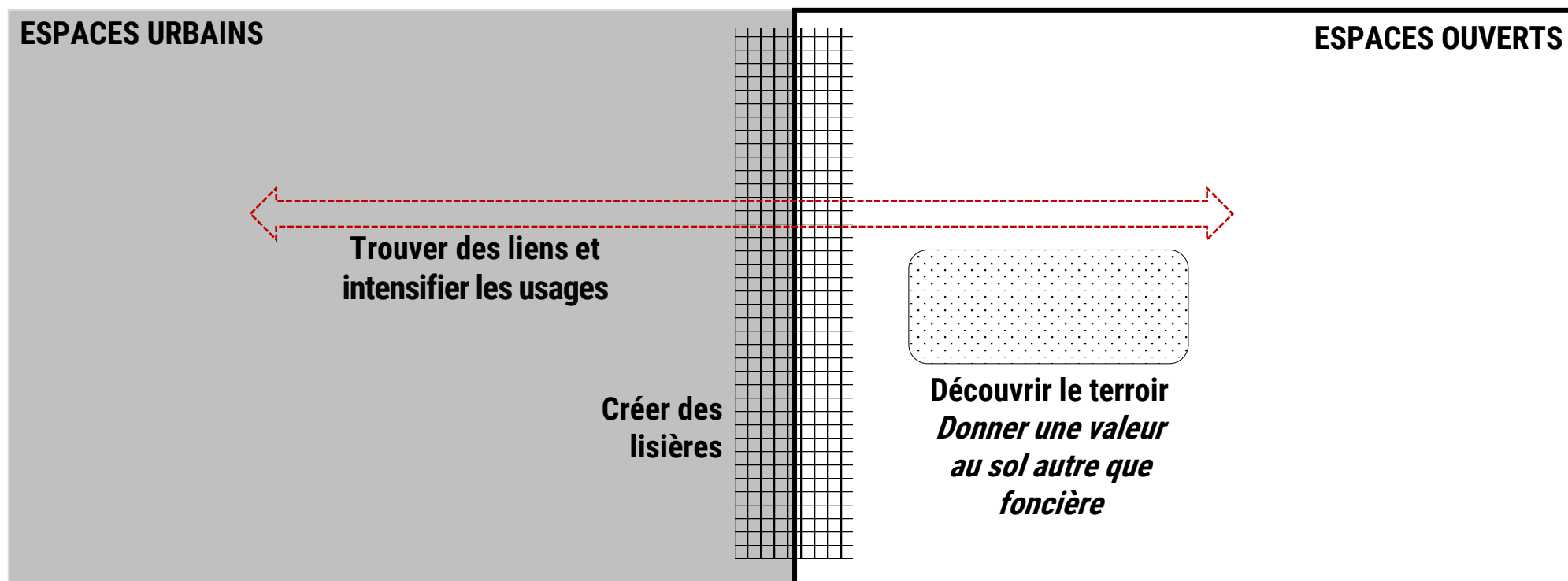


# Pistes de projet

Les sols, support d'identité pour le territoire ?

## « **Vivre la ceinture verte métropolitaine** »\*

Renforcer le dialogue entre les espaces urbains et les espaces ouverts



\*Etude urbaine Paris Vallée de la Marne, ACADIE, 2022

# 1. Trouver les liens et intensifier les usages

## USAGES A LIER :

- ★ Polarité équipée
- Parcs aménagés
- Bois

## RUPTURES A FAIRE EVOLUER :

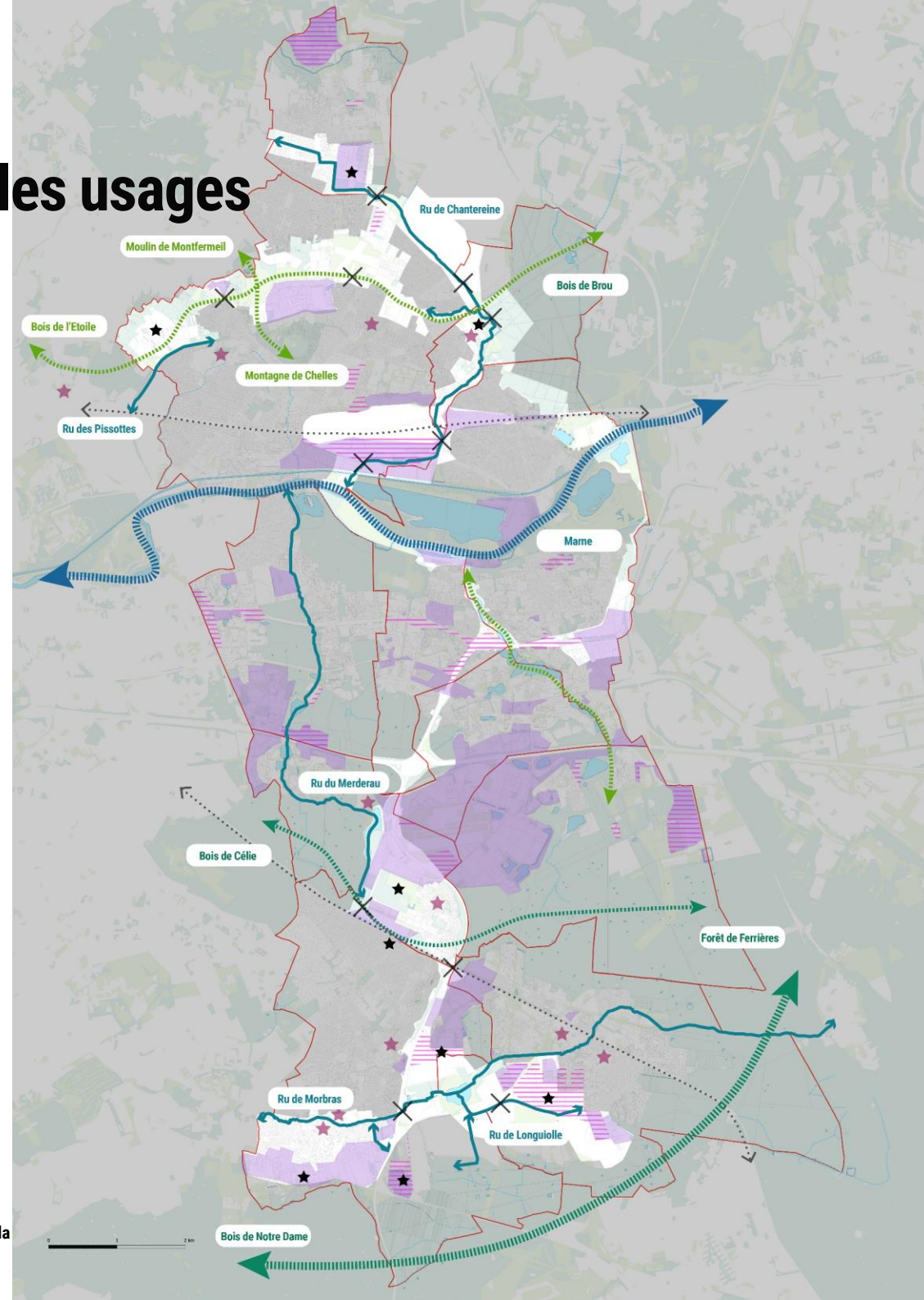
- X Ruptures infrastructurelles
- Zones économiques

## POTENTIALITES :

- ★ Projets récents ou à l'étude
- Zones à urbaniser (selon PLU en vigueur)

## LIAISONS :

- Hydraulique
- Parcs aménagés
- Espaces boisés
- Ferrées

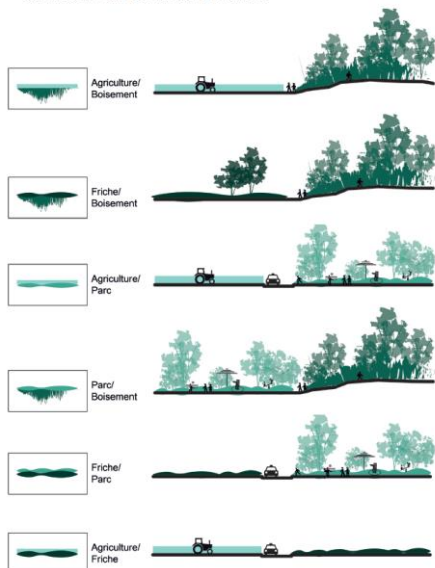




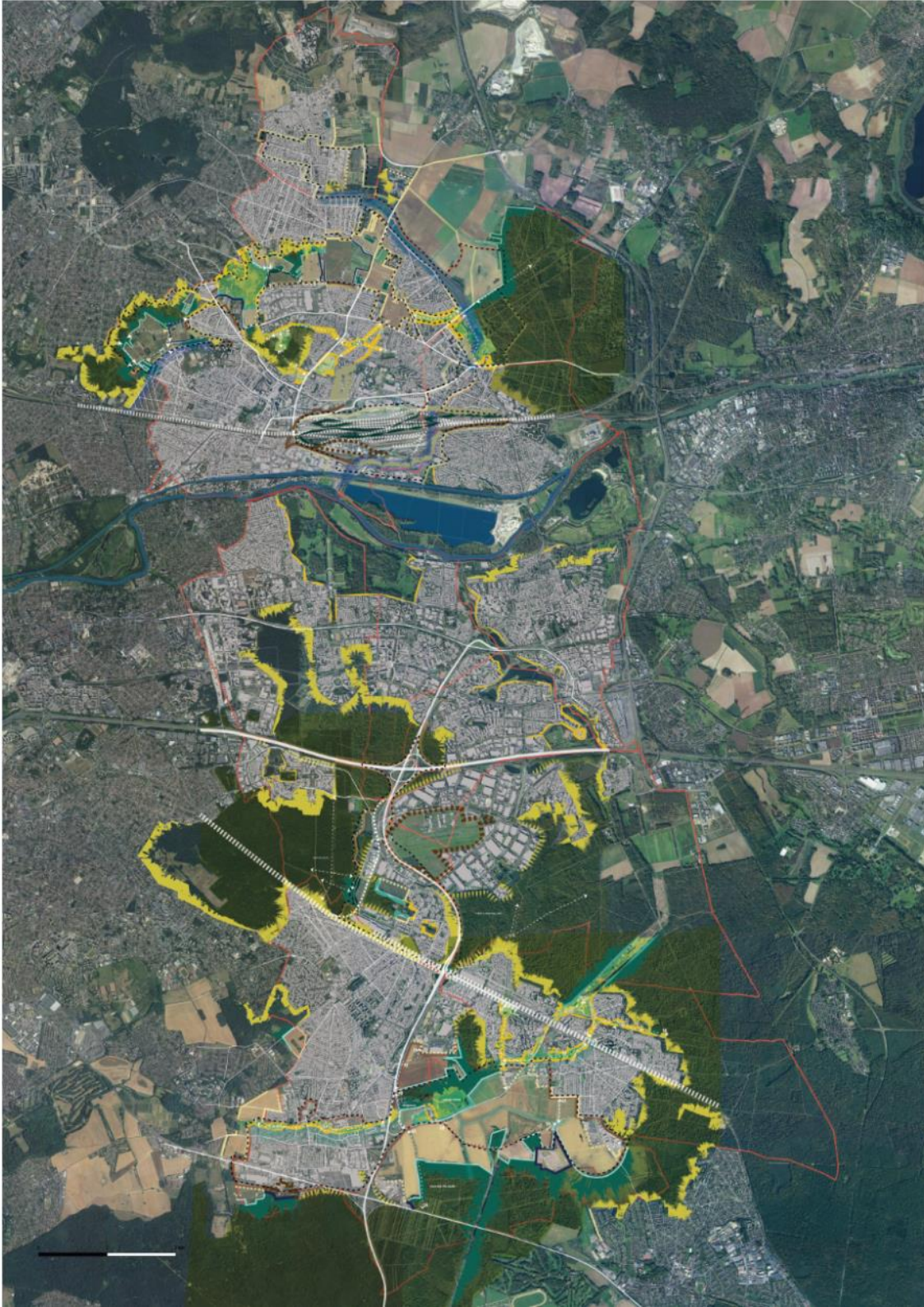
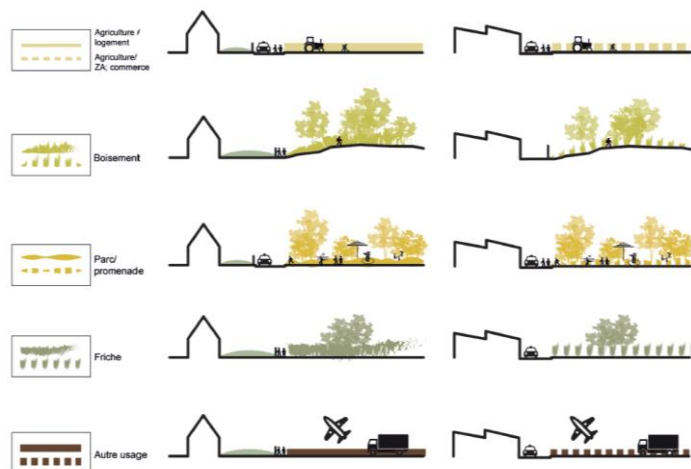
# 2. Créer des lisières

## TYPLOGIES DES LISIÈRES EN PRÉSENCE

### CATÉGORIE 01 ESPACES NATURELS



### CATÉGORIE 02 ESPACE URBAIN - ESPACE NATUREL



# 3. Découvrir le terroir

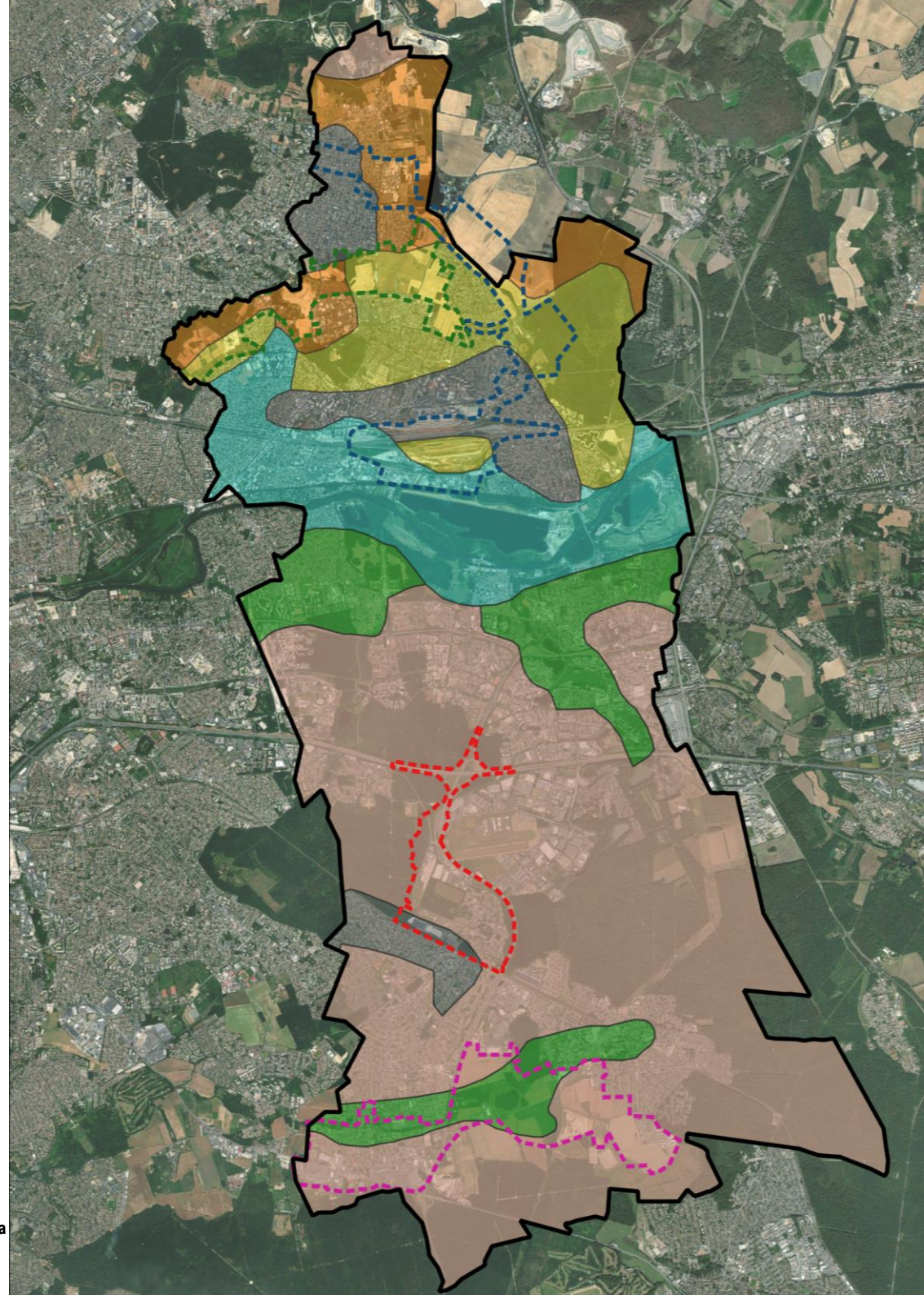
- Périimètre territoire
- Zoom secteur
- ▭ Secteur 1
- ▭ Secteur 2
- ▭ Secteur 3
- ▭ Secteur 4
- Nature des sols
- ▭ Luvisols
- ▭ Fluvisols
- ▭ Calcosols
- ▭ Calcisols
- ▭ Brunisols
- ▭ Sols urbains - absence de données

**Luvisols** : plateaux céréaliers et plateaux forestiers, limons éoliens épais humides et limons peu épais sur argile de Brie.

**Fluvisols** : alluvions très humides de cultures de peupleraies et de prairies permanentes, de limons sur tourbe et argile.

**Calcosols** : Basse terrasse forestière, limon caillouteux sur grève calcaire, sable caillouteux sur calcaire dur lutétien.

**Brunisols** : pentes faibles herbagères de la Brie laitière, limons sur argile à meulière de Brie.



# Atelier 2

## 4 secteurs de réflexion

**Des secteurs qui concentrent des problématiques et enjeux en lien avec les sols :**

### 1. RU DE CHANTEREINE

8km d'usages entre ville et campagne

### 2. ARC AGRICOLE DE CHELLES

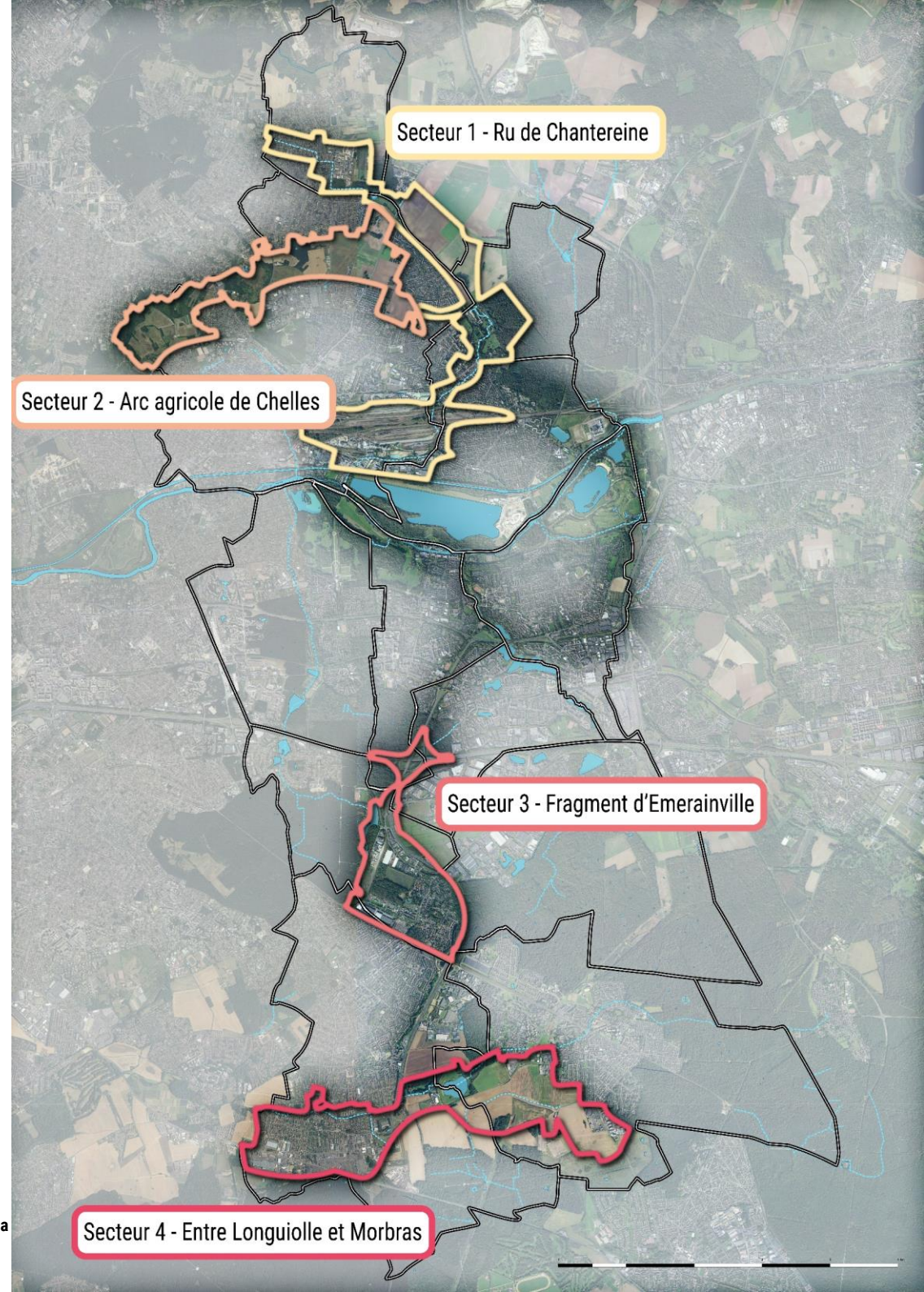
Une enclave cultivée, parsemée d'infrastructures et d'équipements

### 3. FRAGMENT D'EMERAINVILLE

Un bois habité, à l'épreuve d'une double fracture

### 4. ENTRE LONGUIOLLE ET MORBRAS

Un développement en zone humide à accompagner



Trouver les liens et intensifier les usages

## Atelier 2

# Tables rondes thématiques

### - Trouver des liens et intensifier les usages

Des liens supports d'usages multiples : corridors écologiques, axe de mobilité douce, promenade ...

### - Créer des lisières

Lieux d'intérêt écologique, faunistique et floristique  
Lieux de culture de vergers

### - Découvrir le terroir

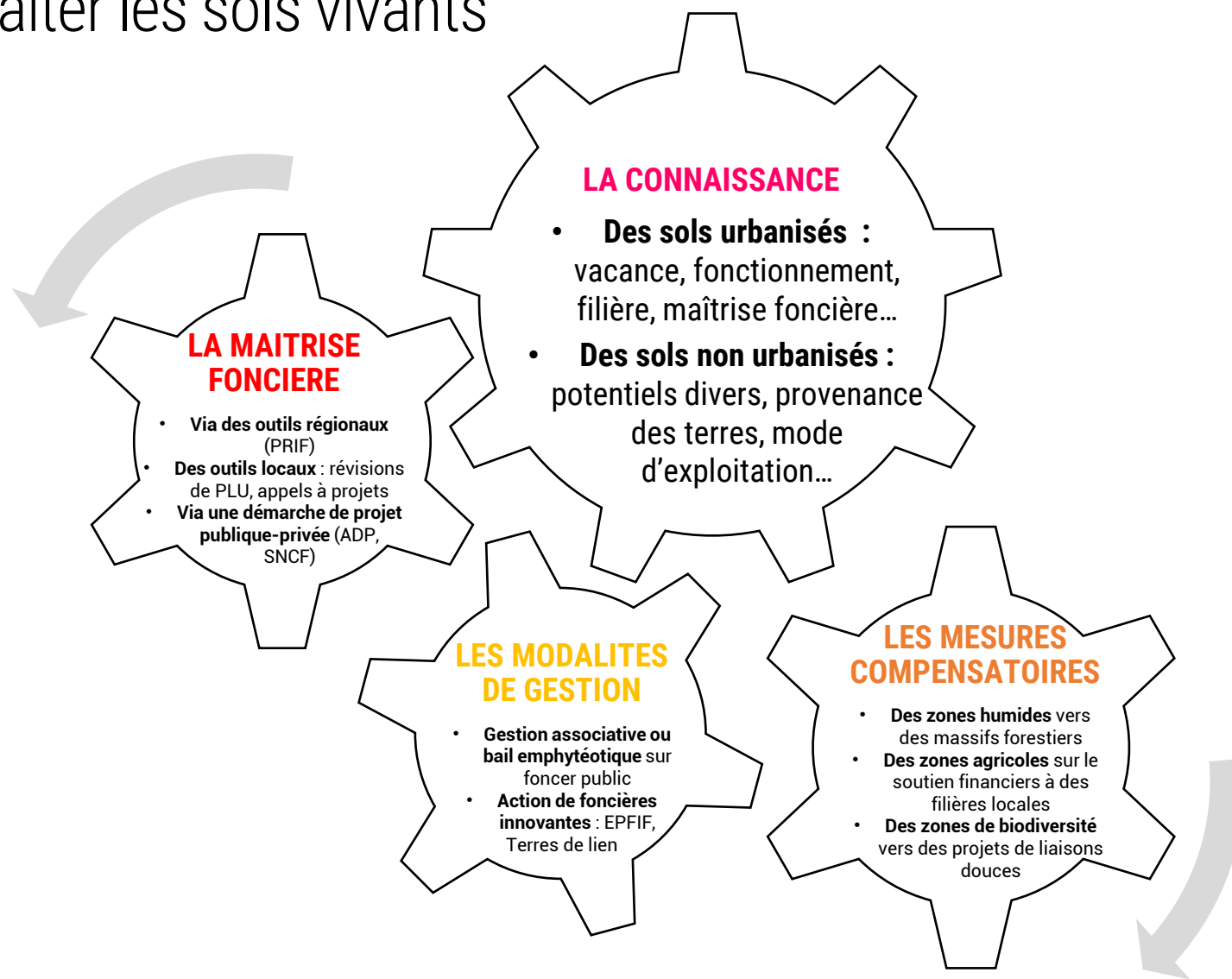
Donner une valeur au sol autre que foncière  
Transmettre la connaissance des sols  
Support d'identité pour le territoire  
Support de la transition agricole



# L'inter-atelier

## Préalables pour traiter les sols vivants

- La connaissance
- La maîtrise foncière
- Les modalités de gestion
- Des mesures compensatoires



# Atelier 3

## Zooms - 5 territoires de projets

### 1. Autour du château de Brou-sur-Chantereine

Un nœud d'usages entre gestion de l'eau, patrimoine, équipements de plein air, mobilités intercommunales et trame verte...

à faire converger dans un projet d'ensemble.

### 2. La gare de triage

Une friche ferroviaire et un foncier économique en zone inondable, à renaturer et développer dans un secteur sous pression foncière.

### 3. À l'Est de l'arc agricole

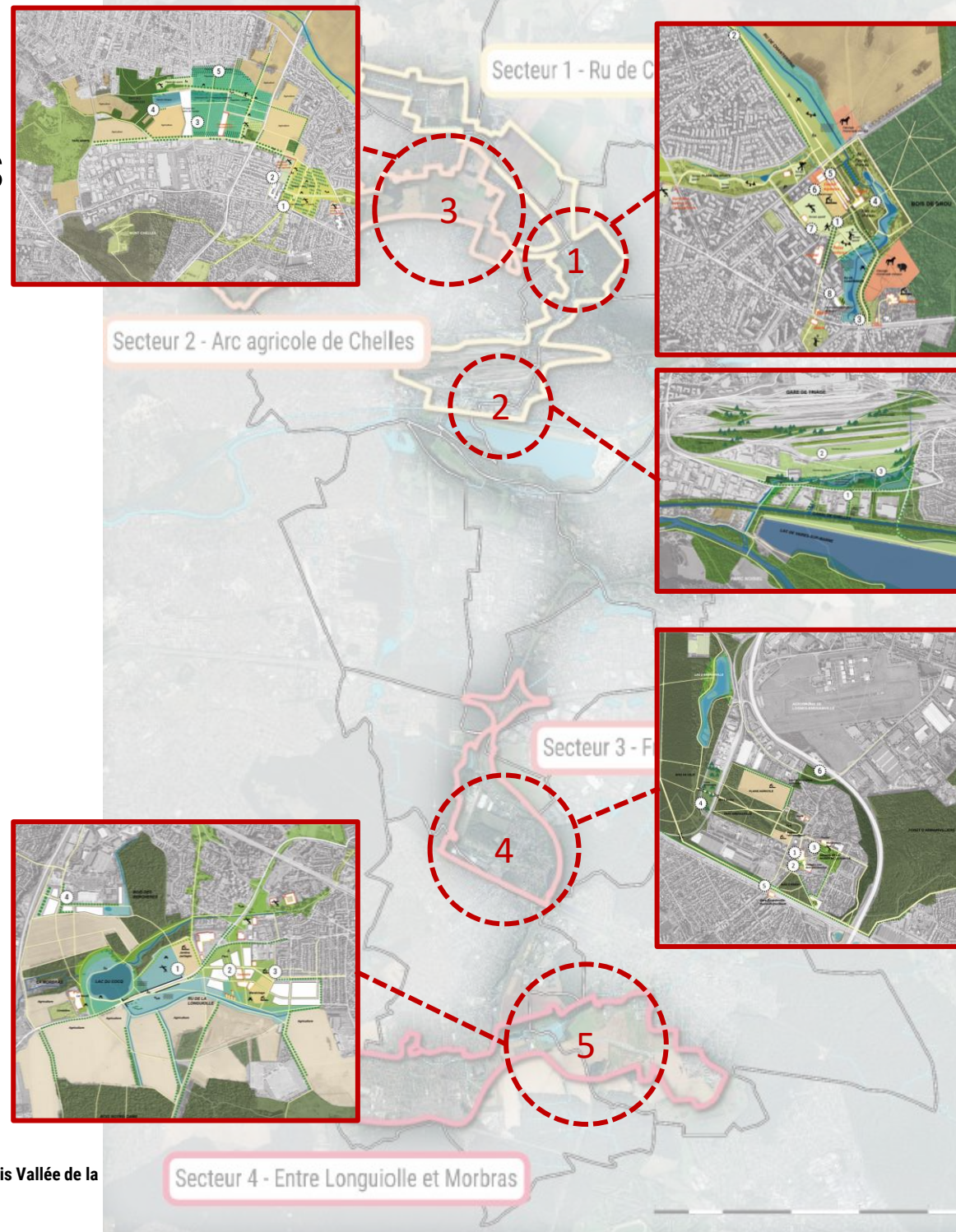
Des parcelles cultivées dont le sol, la taille et l'adressage questionnent leur exploitation, en lien avec les quartiers habités et le devenir de l'aérodrome.

### 4. Le centre de Emerainville

Un secteur enclavé à relier aux continuités écologiques et à l'emploi environnant, dans une logique de densification et de valorisation des équipements existants.

### 5. Le bassin du ru du Morbras

Un ouvrage hydraulique et une monoculture à reconsidérer comme vecteur d'usages et de services, pour limiter la consommation foncière et reconnecter les quartiers.



# Une stratégie partenariale qui s'appuie sur des territoires de projet

## Présentées et détaillées dans le carnet d'Atelier 3

	<b>Territoire 1 Autour du Château de Brou-sur-Chantereine</b>	<b>Territoire 2 La Gare de Triage</b>	<b>Territoire 3 À l'Est de l'arc agricole</b>	<b>Territoire 4 Centre d'Emerainville</b>	<b>Territoire 5 Bassin du ru du Morbras</b>
<b>1</b>	Créer un maillage cyclo-piéton de proximité et intercommunal	Renaturer la ZAE et permettre aux entreprises de se développer	Désenclaver le quartier de Chantereine par la création d'un parc - verger	Densifier et intégrer le collège lors de sa démolition-reconstruction	Créer une zone d'expansion de crue à l'Est de l'Etang du Coq
<b>2</b>	Redonner de l'espace au ru de Chantereine	Valoriser le Sud de la friche ferroviaire	Retourner le lycée, le stade et le gymnase vers l'arc agricole	Désimperméabiliser la cour du collège	Reconnecter le projet Plein Sud à son environnement via ses corridors écologiques
<b>3</b>	Développer des zones d'infiltration phytoépurations	Redonner une réelle embouchure au ru de Chantereine	Implanter une pépinière calcicole sur l'Aérodrome de Chelles en mesure ERC	Optimiser la fonctionnalité des équipements sportifs existants	Réinterroger l'exploitation des parcelles agricoles du projet Plein Sud
<b>4</b>	Confier la gestion du parc du Château à un acteur public		Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Coudreaux	Sanctuariser la friche entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville	Profiter des relocalisations d'entreprises pour optimiser l'occupation des sols
<b>5</b>	Maintenir le centre équestre et développer l'éco-pâturage		Créer une continuité arborée en lisière résidentielle	Développer une liaison piétonne entre le bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare	
<b>6</b>	Développer du maraîchage dans le potager du Château			Valoriser les délaissés urbains comme bouclage de la trame verte	
<b>7</b>	Sanctuariser les équipements sportifs et optimiser leurs services rendus				
<b>8</b>	Désimperméabiliser la cour de l'école Romain Rolland				

# Atelier 3 / Retours sur les propositions et priorisation des actions

## Sous-atelier 1

Retour sur les propositions à partir des cartes



### 1/ ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET DU FONCIER PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DÉSIMPERMÉABILISATION :

- Pour développer l'économie sans **artificialiser davantage** de terres agricoles via une **réorganisation et une densification des activités** en place et à relocaliser (cf. SASE)
- Pour permettre aux 43 ZAE de la CA PVM de fournir un **emploi aux habitants de la CA PVM et limiter les déplacements domicile-travail**
- Pour développer un **immobilier économique** et un emploi durable, **résilients aux prochaines crises**

### 2/ VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIÈRES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR:

- Pour considérer **les espaces ouverts** comme des lieux à préserver pour l'accueil de la biodiversité et le stockage de carbone, via le **développement de pépinières, de vergers, du maraichage ou de loisirs**
- Pour développer **des usages en adéquation avec les demandes locales** et permettant d'entretenir et d'**enrichir la qualité des sols**

## Sous-atelier 2

Priorisation des actions à partir de tableaux récapitulatifs



### 3/ RECONSIDÉRER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES :

- Pour une meilleure **gestion des crues** via une restauration des systèmes **hydrographiques naturels et une désimperméabilisation des fonciers publics et économiques**
- Pour une meilleure **irrigation des sols agronomiques** et une valorisation des **paysages de l'eau**, supports de loisirs
- Pour **développer des liaisons douces**, en particulier Nord-Sud, qui s'appuient sur des itinéraires d'eau



---

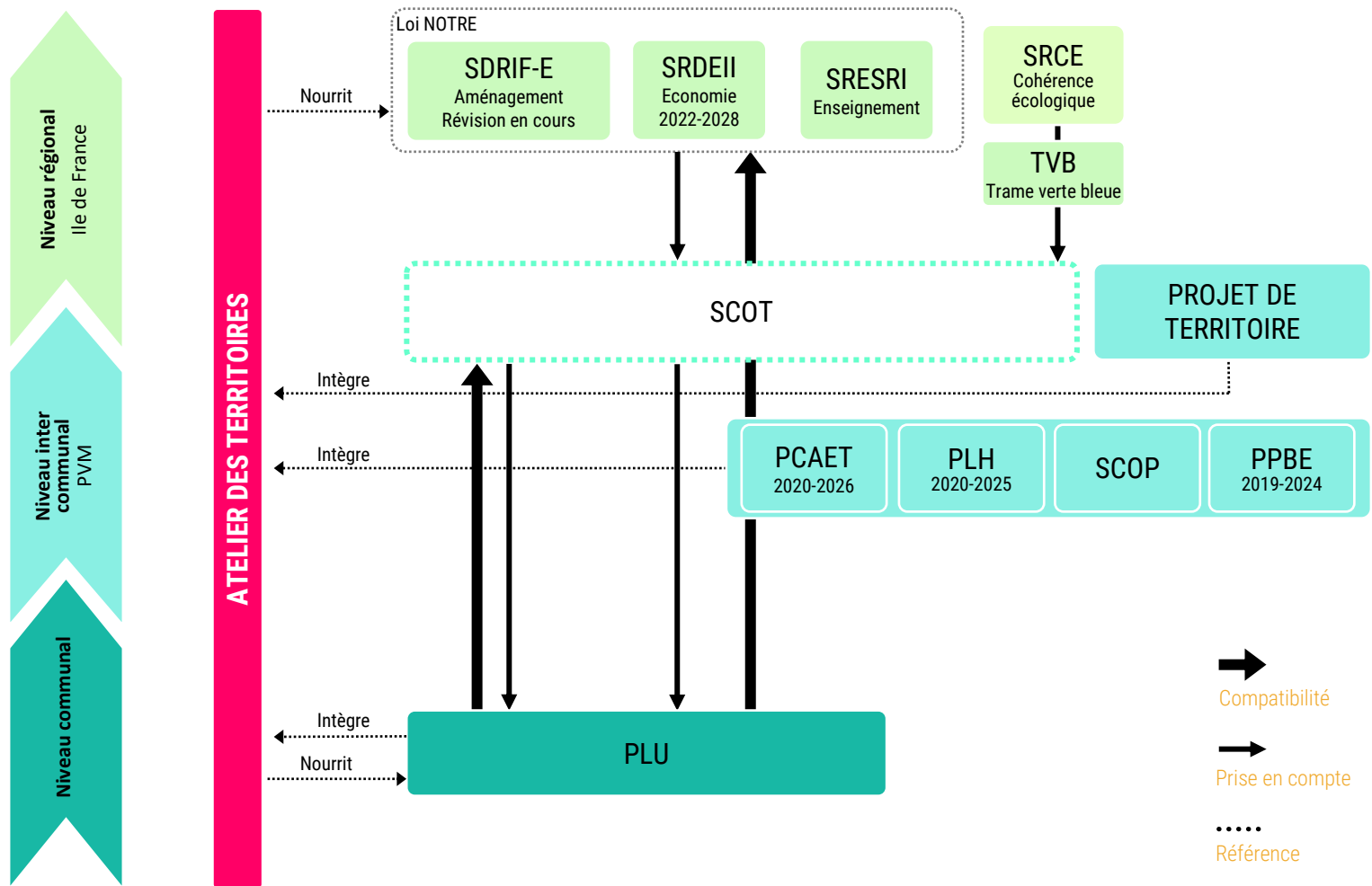
TEMPS 2

# Présentation de la stratégie partenariale et de la feuille de route

---

# L'occasion de partager une vision commune et transversale

## Qui nourrit et intègre les documents de planification



**L'Atelier des Territoires : un outil non réglementaire mais préfigurateur**

- Dans sa capacité à intégrer dans la réflexion les documents de planification existants
- Dans sa nécessaire spatialisation et donc dans l'« atterrissage » des grands axes stratégiques, notamment du projet de territoire

**Une méthode qui doit permettre de hiérarchiser des enjeux et de les spatialiser**

- En profitant du cadre non réglementaire de la démarche : faire passer le projet avant la règle
- En mobilisant différentes échelles de réflexions pour repositionner l'agglomération dans les dynamiques régionales et traduire les objectifs validés de manière opérationnelle.

# Trois grands axes stratégiques...

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DÉSIMPERMÉABILISATION

VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIÈRES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR

RECONSIDÉRER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES

## ... déclinés en actions...

### PREALABLES POUR TRAITER LES SOLS VIVANTS

1. La connaissance des sols urbanisés (vacance, fonctionnement...) et non urbanisés (potentiels divers, provenance des terres...)
2. La maîtrise foncière via des outils régionaux (PRIF), locaux (révision de PLU, appels à projets) ou en partenariat avec les propriétaires privés
3. Les modalités de gestion des sols non urbanisés comme urbanisés afin de garder à long terme le contrôle du foncier
4. Utiliser les mesures compensatoires comme outils plutôt que contraintes

### ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DU FONCIER ÉCONOMIQUE ET PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DÉSIMPERMÉABILISATION

- ⇒ **Désimpermeabiliser la cour** de l'école Romain Rolland à Brou
- ⇒ **Renaturer la ZAE de la Trentaine** tout en permettant aux entreprises de se développer
- ⇒ **Retourner le lycée Jehan de Chelles, le stade et le gymnase** vers l'arc agricole
- ⇒ **Densifier et intégrer le collège d'Emerainville** lors de sa démolition-reconstruction
- ⇒ **Désimpermeabiliser la cour** du collège d'Emerainville
- ⇒ **Optimiser la fonctionnalité des équipements** sportifs existants
- ⇒ **Profiter des relocalisations d'entreprises** pour optimiser l'occupation des sols

### VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIÈRES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR

- ⇒ **Confier la gestion du parc** du Château à un acteur public
- ⇒ **Maintenir le centre équestre** et développer l'éco-pâturage
- ⇒ **Développer du maraîchage** dans le potager du Château
- ⇒ **Sanctuariser les équipements sportifs** et optimiser leurs services rendus
- ⇒ **Valoriser le Sud de la friche ferroviaire**
- ⇒ **Désenclaver le quartier de Chantereine** par la création d'un parc – verger
- ⇒ **Planter une pépinière calcicole** sur l'Aérodrome de Chelles en mesure ERC
- ⇒ **Créer une continuité arborée** en lisière résidentielle
- ⇒ **Sanctuariser la friche** entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville
- ⇒ **Développer une liaison piétonne** entre le bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare
- ⇒ **Valoriser les délaissés urbains** comme bouclage de la trame verte
- ⇒ **Reconnecter le projet Plein Sud** à son environnement via ses corridors écologiques
- ⇒ **Réinterroger l'exploitation des parcelles** agricoles du projet Plein Sud

### RECONSIDÉRER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES

- ⇒ **Créer un maillage cyclo-piéton** de proximité et intercommunal
- ⇒ **Redonner de l'espace** au ru de Chantereine
- ⇒ **Développer des zones d'infiltration** phytoépuratrices
- ⇒ **Redonner une réelle embouchure** au ru de Chantereine
- ⇒ **Infiltrer les eaux de ruissellement** à la lisière du Bois des Coudreaux
- ⇒ **Créer une zone d'expansion de crue** à l'Est du l'Etang du Coq


# ... et étayés par des fiches-actions présentées en Atelier 3.

## Une grille visant la compréhension et l'opérationnalité des actions :

- Usages et publics visés
- Services rendus et lien au sol
- Temporalité
- Etudes manquantes
- Gouvernance
- Modalités juridiques
- Financement
- Réplicabilité

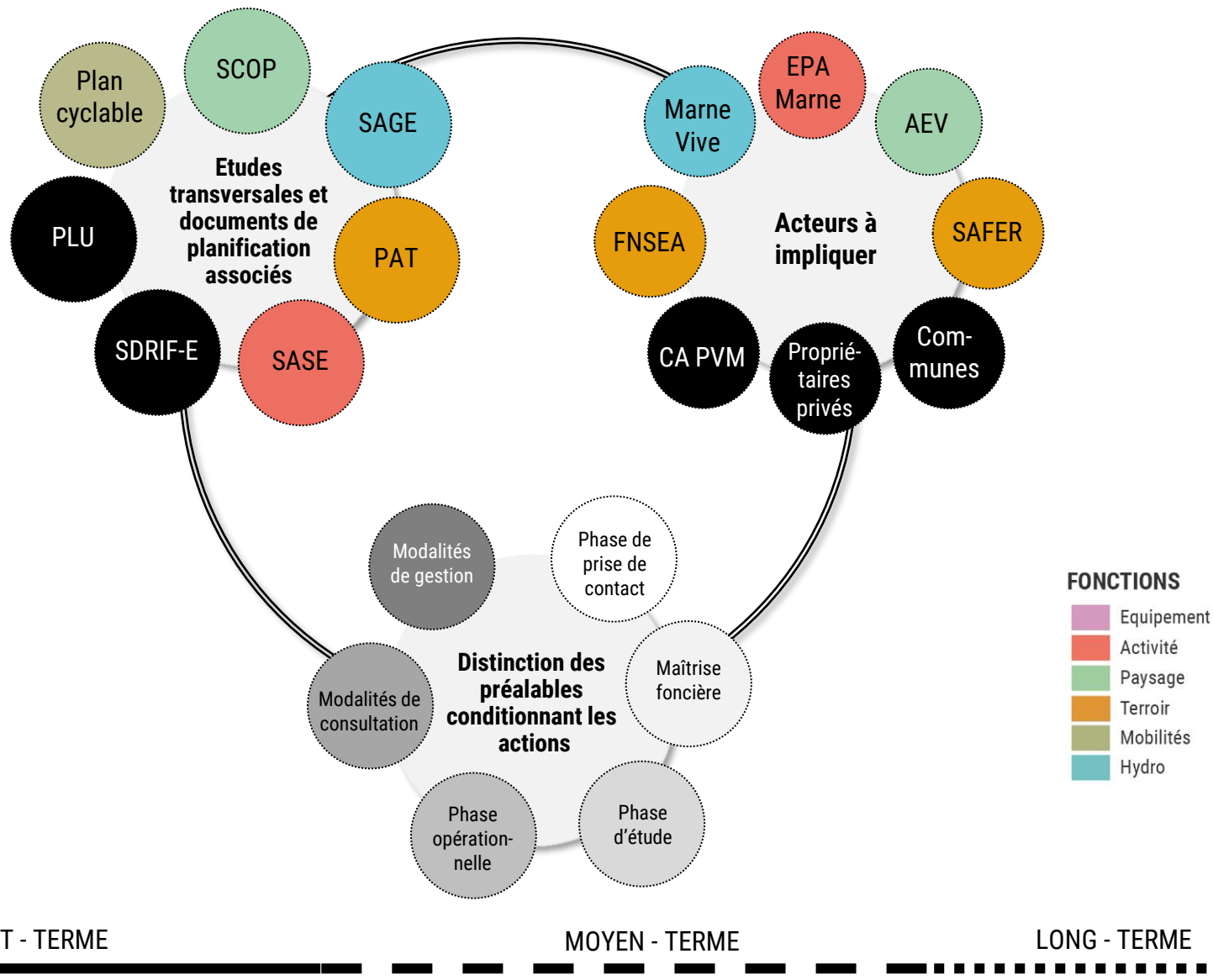
Secteur 1 Action 6	Développer du maraichage dans le potager du château		
	USAGES ET PUBLICS VISES	SERVICES RENDUS - LIEN AU SOL	TEMPORALITE
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Porteur de projet maraichage</li> <li>Cueillette</li> <li>Publics scolaires</li> <li>AMAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mode de culture moins agressif pour les sols</li> <li>Alternative économique et écologique à la monoculture</li> <li>Réactivation d'un lieu de maraichage historique</li> <li>Circuits courts et économie local</li> </ul>	<p><b>COURT à MOYEN-TERME</b> Selon projet public sur Châteaux de Brou et négociations avec SOFIM Promotion, aujourd'hui propriétaire</p>  <p>Exemple des jardins potagers du Château de Chambord, cultivés en permaculture</p>
MOYENS	<p><b>COMPLÈMENTS MANQUANTS</b> Adequation du modèle économique du porteur de projet avec la surface de la parcelle.</p> <p><b>ACTEURS</b> SOFIM, porteur de projet en maraichage</p> <p><b>MODALITES JURIDIQUES</b> Porteur de projet locataire en bail rural ou emphytéotique</p> <p><b>FINANCEMENT</b> Subventions possibles : Région IDF (Appel à projets + Soutien aux projets d'agriculture urbaine et périurbaine), + Recueillir les fiches Fractions/èmes, France Relance (volet agricole)</p>		<p><b>REPLIQUABILITE</b> Logique répliquable dans les nombreux bâtiments patrimoniaux de Seine-et-Marne dont certains en attente d'affectation, qui pourraient accueillir un projet de maraichage compatible avec des petites parcelles.</p>

Secteur 3 Action 4	Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Coudreaux		
	USAGES ET PUBLICS VISES	SERVICES RENDUS - LIEN AU SOL	TEMPORALITE
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couvrage paysager de rétention</li> <li>Milieu humide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion naturelle des inondations</li> <li>Création de milieux humides</li> <li>Amélioration des sols</li> </ul>	<p><b>COURT-TERME</b></p>  <p>Principe de fonctionnement d'un jardin de pluie - Aquatilis</p>  <p>Exemple du bassin de production de plantes aquatiques de la pépinière Vegetal Local Particiflore - Parc du Sausset (93)</p>
MOYENS	<p><b>COMPLÈMENTS MANQUANTS</b> Etude de modélisation hydraulique, diagnostic précis de sols.</p> <p><b>ACTEURS</b> Ville de Chelles, CA PVM</p> <p><b>MODALITES JURIDIQUES</b> Possible exploitation par le propriétaire actuel avec un accompagnement de la Collectivité dans la phase de transition agricole (changement de mode d'exploitation). Autrement, possible acquisition d'une partie du foncier agricole par la Collectivité en mesure ERC puis accompagnement par la CA PVM pour définition du projet et mise en gestion par une association pépinière.</p> <p><b>FINANCEMENT</b> Public Possible subvention Région IDF</p>		<p><b>REPLIQUABILITE</b> Selon la maîtrise foncière, action fortement répliquable étant donné la demande en végétaux locaux et les problématiques récurrentes liées aux inondations.</p>

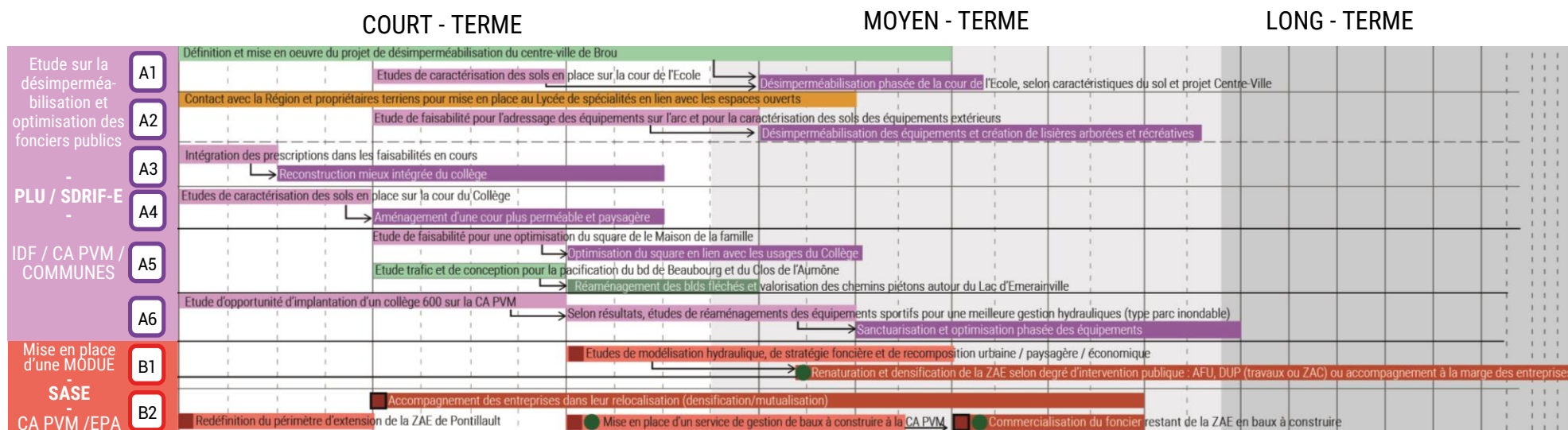
Secteur 2 Action 1	Renaturer la ZAE et permettre aux entreprises de se développer		
	USAGES ET PUBLICS VISES	SERVICES RENDUS - LIEN AU SOL	TEMPORALITE
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprises dont industrie</li> <li>Renaturation en ZAE</li> <li>Promeneurs Chellois</li> <li>Cyclistes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lutte contre les inondations</li> <li>Renaturation en ZAE</li> <li>Agrandissement des entreprises en zone à risque</li> <li>Accès au Canal et préservation du ru</li> </ul>	<p><b>LONG-TERME</b> si action publique indirecte au cas par cas</p> <p><b>MOYEN-TERME</b> si action publique forte via DUP ou ZAC</p> 
MOYENS	<p><b>COMPLÈMENTS MANQUANTS</b> Rapport de modélisation hydraulique Etude de recomposition urbaine, paysagère et économique Etude de stratégie opérationnelle (pour définir le montage de l'action)</p> <p><b>ACTEURS</b> ENTREPRISES CA PVM ET/OU AMÉNAGEUR Agence de l'eau, Marne Vive...</p> <p><b>MODALITES JURIDIQUES</b> Cession des terrains à renaturer à l'amiable ou via expropriation, selon implication publique</p> <p><b>FINANCEMENT</b> Réalisation autonome des travaux de démolition-reconstruction si peu d'implication publique</p>	<p>Si expropriation : DUP travaux par la CA PVM, ou DUP ZAC par aménageur</p> <p>Gestion potentielle des abords du ru de Charentaine et des nouveaux accès au Canal par Marne Vive</p> <p>Financement potentiel de certaines actions de renaturation / désimperméabilisation par l'Agence de l'eau auprès des entreprises</p>	<p><b>REPLIQUABILITE</b> Dans un secteur sous tension et le développement économique représente une partie importante de la consommation foncière, les zones à risques représentant un foncier gèle pourrait devenir source de renouvellement urbain ET de renaturation.</p>

Secteur 5 Action 3	Prendre en compte la taille et la nature des sols dans le projet Plein Sud		
	USAGES ET PUBLICS VISES	SERVICES RENDUS - LIEN AU SOL	TEMPORALITE
DESCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Habitants du projet Plein Sud</li> <li>Porteurs de projet agricole alternatif ou urbain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diversification agricole</li> <li>Milieu rendement économique</li> <li>Biodiversité et respect des sols</li> <li>Lutte naturelle contre les nuisibles</li> </ul>	<p><b>COURT-TERME</b> Selon calendrier du projet Plein Sud</p>   <p>Exemples de polyculture.</p>
MOYENS	<p><b>ACTEURS</b> Mise en relation entre aménageur et porteur de projet par CA PVM et Ville de Roissy-en-Brie. Possible conservation des parcelles par l'exploitant actuel si accompagnement public pour un changement de mode d'exploitation (sur le projet Plein Sud).</p> <p><b>MODALITES JURIDIQUES</b> Gestion des parcelles par une association ou maraicher sur propriété Ville.</p> <p><b>FINANCEMENT</b></p>		<p><b>REMARQUES</b> Étant donné la fragilité grandissant du modèle économique de la monoculture, une polyculture qui tendrait à se développer si accompagnement financier et technique des agriculteurs dans leur changement de modèle. Demande de la Chambre de l'Agriculture de maintenir l'exploitant actuel sur site qui a conduit à faire évoluer le volet agricole du projet, auparavant entièrement dédié à une agriculture urbaine alternative.</p>

# Un phasage de la stratégie partenariale selon plusieurs entrants :



# Axe N°1 : Accompagner l'évolution du foncier économique et public dans une logique de désimperméabilisation



- A1 Désimperméabiliser la cour de l'école Romain Rolland à Brou
- A2 Retourner le lycée Jehan de Chelles, le stade et le gymnase vers l'arc agricole
- A3 Densifier et intégrer le collège d'Emerainville lors de sa démolition- reconstruction
- A4 Désimperméabiliser la cour du collège d'Emerainville
- A5 Optimiser la fonctionnalité des équipements sportifs existants à Emerainville
- A6 Sanctuariser les équipements sportifs de Brou et optimiser leurs services rendus
- B1 Renaturer la ZAE de la Trentaine tout en permettant aux entreprises de se développer
- B2 Profiter des relocalisations d'entreprises pour optimiser l'occupation des sols

### FONCTIONS

- Equipement
- Activité
- Paysage
- Terroir
- Mobilités
- Hydro

### ACTIONS

- Etudes à lancer / Phase opérationnelle
- ↳ Liens nécessaires entre actions
- ↳ Actions possibles de mutualiser

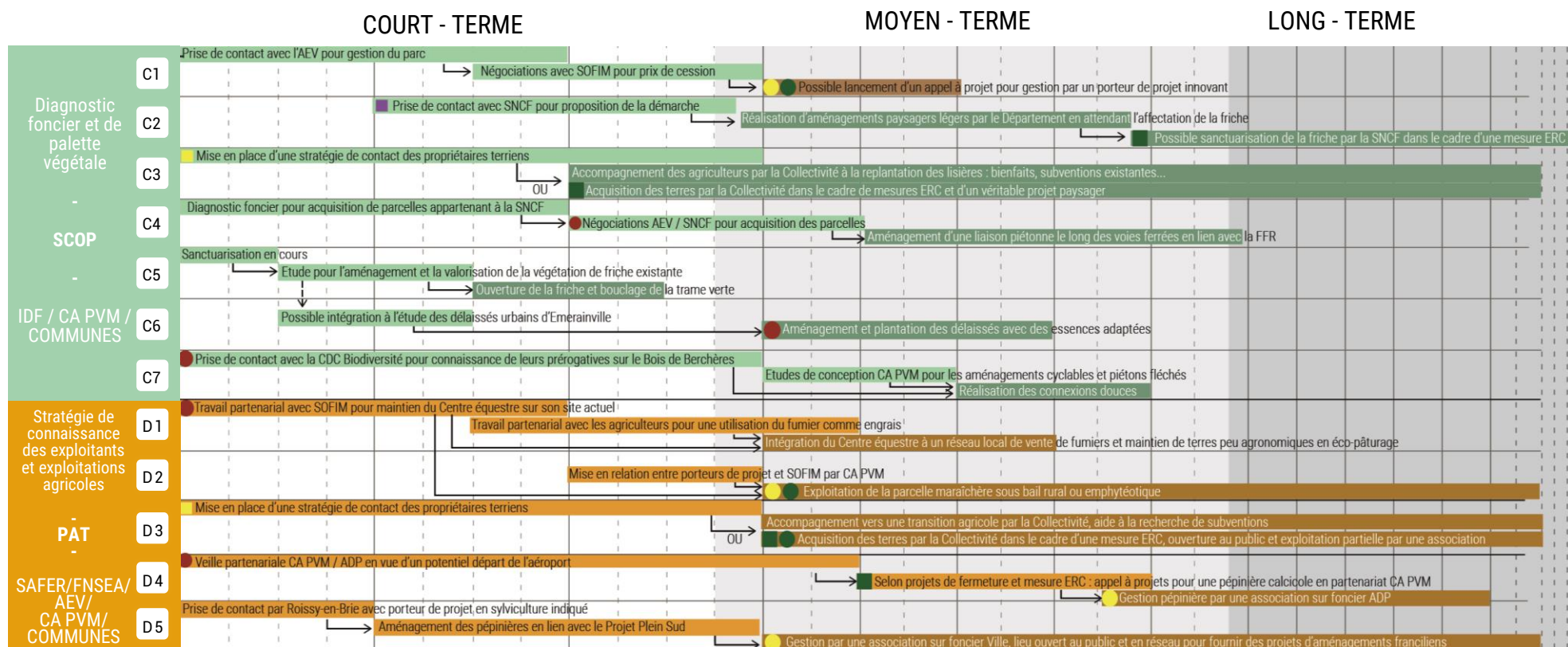
### PREALABLE 1 et 4 / LA CONNAISSANCE et LES MESURES COMPENSATOIRES

- Mise en place d'une MODUE (Maîtrise d'œuvre urbaine économique)
- Connaissance des exploitants agricoles
- Centralisation des projets paysagers pour fléchage des mesures ERC

### PREALABLE 2 et 3 / MAÎTRISE FONCIERE et GESTION

- Démarche partenariale publique ou publique-privée
- Appels à projets publics
- Gestion en bail emphytéotique ou à construction

# Axe N°2 : Valoriser les espaces ouverts agricoles, les friches et les lisières en s'appuyant sur le terroir



- C1 Confier la gestion du parc du Château de Brou à un acteur public
- C2 Valoriser le Sud de la friche ferroviaire
- C3 Créer une continuité en lisière résidentielle de l'arc agricole de Chelles
- C4 Développer une liaison piétonne entre le Bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare
- C5 Sanctuariser la friche entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville
- C6 Valoriser les délaissés urbains comme bouclage de la trame verte vers la ZAE Pariest
- C7 Reconnecter le projet Plein Sud à son environnement via ses corridors écologiques

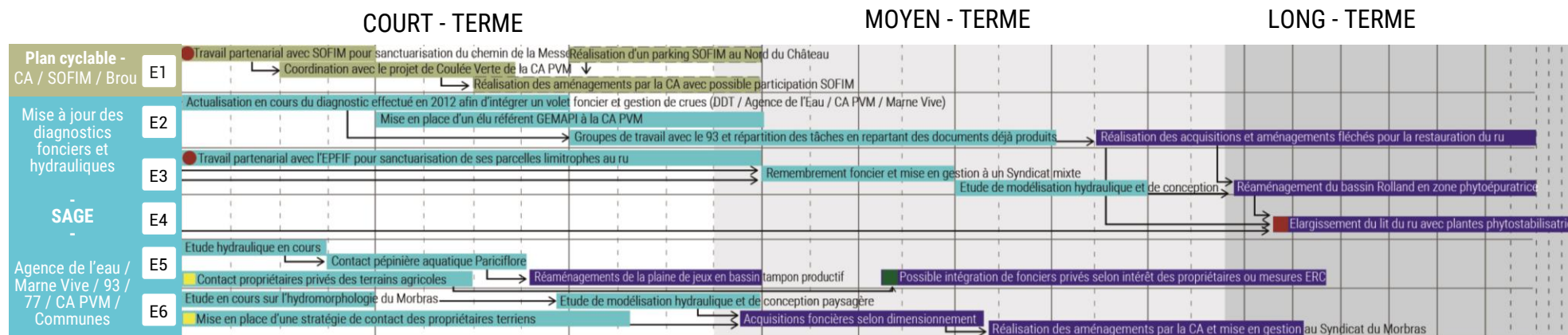
- D1 Maintenir le centre équestre de Brou et développer l'éco-pâturage
- D2 Développer du maraîchage dans le potager du Château de Brou
- D3 Désenclaver le quartier de Chanteraine par la création d'un parc-verger
- D4 Implanter une pépinière calcicole sur l'aérodrome de Chelles en mesure ERC
- D5 Réinterroger l'exploitation des parcelles agricoles du projet Plein Sud

- FONCTIONS**
- Equipement
  - Activité
  - Paysage
  - Terroir
  - Mobilités
  - Hydro
- ACTIONS**
- Etudes à lancer / Phase opérationnelle
  - ↳ Liens nécessaires entre actions
  - ↳ Actions possibles de mutualiser

- PREALABLE 1 et 4 / LA CONNAISSANCE et LES MESURES COMPENSATOIRES**
- Mise en place d'une MODUE (Maîtrise d'œuvre urbaine économique)
  - Connaissance des exploitants agricoles
  - Centralisation des projets paysagers pour fléchage des mesures ERC
- PREALABLE 2 et 3/MAÎTRISE FONCIERE et GESTION**
- Démarche partenariale publique ou publique-privée
  - Appels à projets publics
  - Gestion en bail emphytéotique ou à construction



# Axe N°3 : Reconsidérer l'eau comme support de services



- E1** Créer un maillage cyclo-piéton de proximité et intercommunal autour du Château de Brou
- E2** Redonner de l'espace au ru de Chantereine
- E3** Développer des zones d'infiltration phytoépurations autour du Château de Brou
- E4** Redonner une réelle embouchure au ru de Chantereine
- E5** Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Coudreaux
- E6** Créer une zone d'expansion de crue à l'Est de l'étang du Coq

**FONCTIONS**

- Equipement
- Activité
- Paysage
- Terroir
- Mobilités
- Hydro

**ACTIONS**

- Etudes à lancer / Phase opérationnelle
- ↳ Liens nécessaires entre actions
- ⋮ Actions possibles de mutualiser

**PREALABLE 1 et 4 / LA CONNAISSANCE et LES MESURES COMPENSATOIRES**

- Mise en place d'une MODUE (Maîtrise d'œuvre urbaine économique)
- Connaissance des exploitants agricoles
- Centralisation des projets paysagers pour fléchage des mesures ERC

**PREALABLE 2 et 3 / MAÎTRISE FONCIERE et GESTION**

- Démarche partenariale publique ou publique-privée
- Appels à projets publics
- Gestion en bail emphytéotique ou à construction

# Carte de synthèse - **NORD**

## PREALABLES POUR TRAITER LE SOL VIVANT

- La connaissance du fonctionnement et caractéristiques des sols urbanisés ou non
- La maîtrise foncière des espaces urbanisés et ouverts
- Des modalités de gestion permettant le contrôle à long terme des sols et fonciers
- Utiliser les mesures compensatoires comme des outils plus que des contraintes

## ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU FONCIER ECONOMIQUE ET PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DESIMPERMEABILISATION

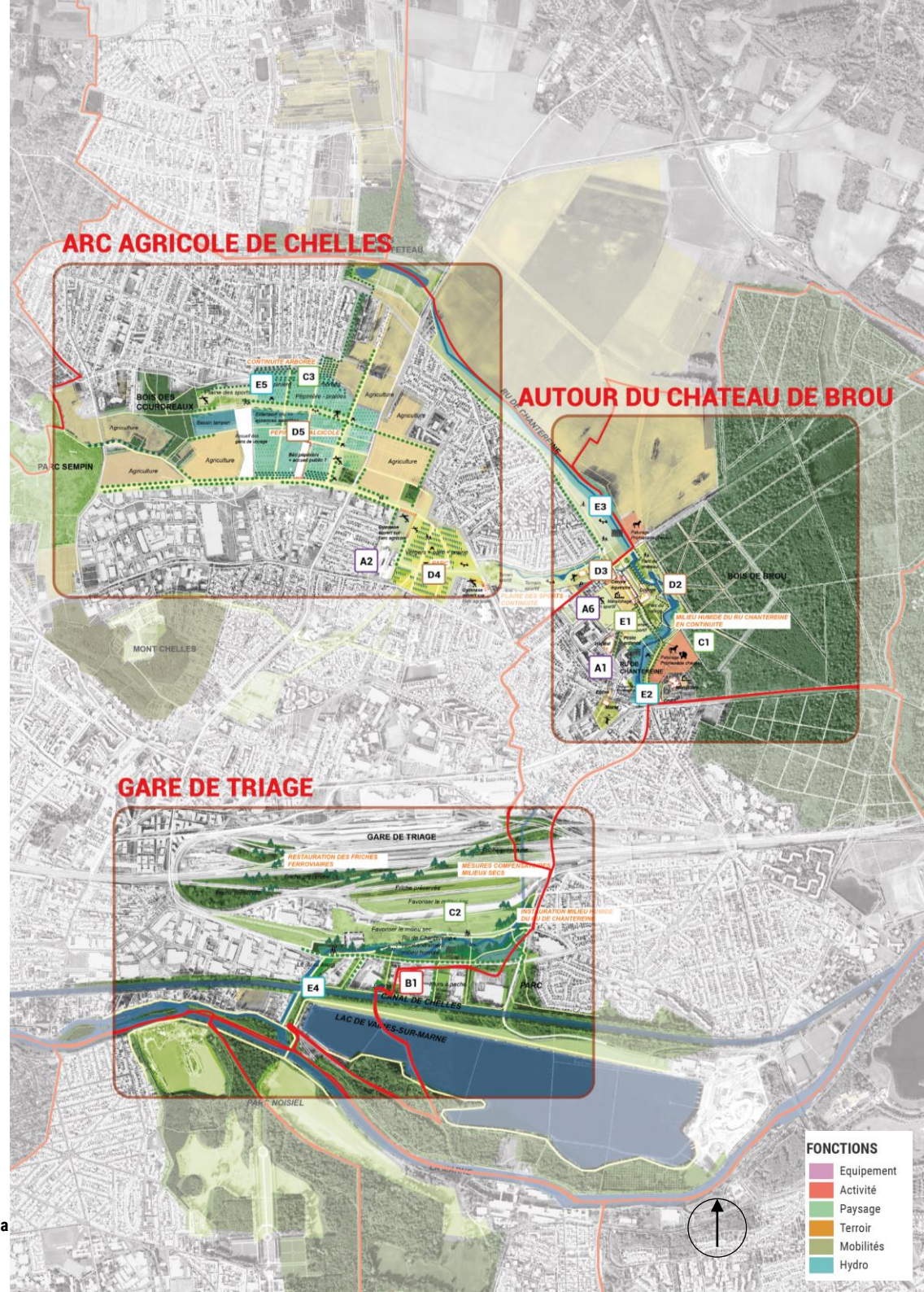
- A1** Désimpermeabiliser la cour de l'école Romain Rolland à Brou
- A2** Retourner le lycée Jehan de Chelles, le stade et le gymnase vers l'arc agricole
- A3** Densifier et intégrer le collège d'Emerainville lors de sa démolition-reconstruction
- A4** Désimpermeabiliser la cour du collège d'Emerainville
- A5** Optimiser la fonctionnalité des équipements sportifs existants à Emerainville
- A6** Sanctuariser les équipements sportifs de Brou et optimiser leurs services rendus
- B1** Renaturer la ZAE de la Trentaine tout en permettant aux entreprises de se développer
- B2** Profiter des relocalisations d'entreprises pour optimiser l'occupation des sols

## VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIERES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR

- C1** Confier la gestion du parc du Château de Brou à un acteur public
- C2** Valoriser le Sud de la friche ferroviaire
- C3** Créer une continuité en lisière résidentielle de l'arc agricole de Chelles
- C4** Développer une liaison piétonne entre le Bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare
- C5** Sanctuariser la friche entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville
- C6** Valoriser les délaissés urbains comme bouclage de la trame verte vers la ZAE Pariest
- D1** Reconnecter le projet Plein Sud à son environnement via ses corridors écologiques
- D2** Maintenir le centre équestre de Brou et développer l'éco-pâturage
- D3** Développer du maraîchage dans le potager du Château de Brou
- D4** Désenclaver le quartier de Chantereine par la création d'un parc-verger
- D5** Planter une pépinière calcicole sur l'aérodrome de Chelles en mesure ERC
- D6** Réinterroger l'exploitation des parcelles agricoles du projet Plein Sud

## RECONSIDERER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES

- E1** Créer un maillage cyclo-piéton de proximité et intercommunal autour du Château de Brou
- E2** Redonner de l'espace au ru de Chantereine
- E3** Développer des zones d'infiltration phytoépurations autour du Château de Brou
- E4** Redonner une réelle embouchure au ru de Chantereine
- E5** Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Courdreaux
- E6** Créer une zone d'expansion de crue à l'Est de l'étang du Coq



# Carte de synthèse - SUD

## PREALABLES POUR TRAITER LE SOL VIVANT

- La connaissance du fonctionnement et caractéristiques des sols urbanisés ou non
- La maîtrise foncière des espaces urbanisés et ouverts
- Des modalités de gestion permettant le contrôle à long terme des sols et fonciers
- Utiliser les mesures compensatoires comme des outils plus que des contraintes

## ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU FONCIER ECONOMIQUE ET PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DESIMPERMEABILISATION

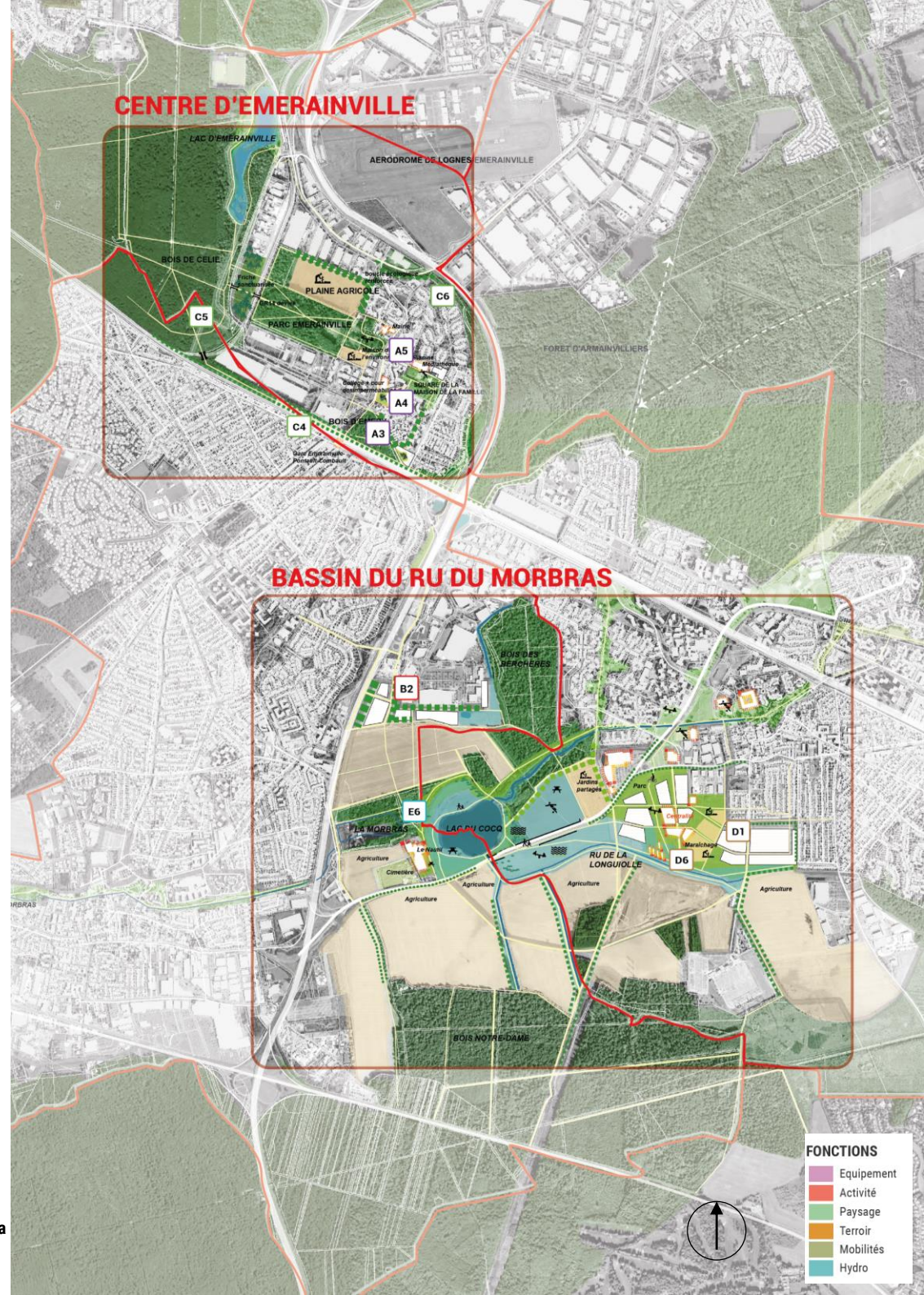
- A1** Désimperméabiliser la cour de l'école Romain Rolland à Brou
- A2** Retourner le lycée Jehan de Chelles, le stade et le gymnase vers l'arc agricole
- A3** Densifier et intégrer le collège d'Emerainville lors de sa démolition-reconstruction
- A4** Désimperméabiliser la cour du collège d'Emerainville
- A5** Optimiser la fonctionnalité des équipements sportifs existants à Emerainville
- A6** Sanctuariser les équipements sportifs de Brou et optimiser leurs services rendus
- B1** Renaturer la ZAE de la Trentaine tout en permettant aux entreprises de se développer
- B2** Profiter des relocalisations d'entreprises pour optimiser l'occupation des sols

## VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIERES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR

- C1** Confier la gestion du parc du Château de Brou à un acteur public
- C2** Valoriser le Sud de la friche ferroviaire
- C3** Créer une continuité en lisière résidentielle de l'arc agricole de Chelles
- C4** Développer une liaison piétonne entre le Bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare
- C5** Sanctuariser la friche entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville
- C6** Valoriser les délaissés urbains comme bouclage de la trame verte vers la ZAE Pariest
- D1** Reconnecter le projet Plein Sud à son environnement via ses corridors écologiques
- D2** Maintenir le centre équestre de Brou et développer l'éco-pâturage
- D3** Développer du maraîchage dans le potager du Château de Brou
- D4** Désenclaver le quartier de Chantereine par la création d'un parc-verger
- D5** Planter une pépinière calcicole sur l'aérodrome de Chelles en mesure ERC
- D6** Réinterroger l'exploitation des parcelles agricoles du projet Plein Sud

## RECONSIDERER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES

- E1** Créer un maillage cyclo-piéton de proximité et intercommunal autour du Château de Brou
- E2** Redonner de l'espace au ru de Chantereine
- E3** Développer des zones d'infiltration phytoépurations autour du Château de Brou
- E4** Redonner une réelle embouchure au ru de Chantereine
- E5** Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Courdreaux
- E6** Créer une zone d'expansion de crue à l'Est de l'étang du Coq



TEMPS 3

# Intervention des acteurs du territoire CA PVM et Communes

INTRODUCTION

**Mme Rapaille**

Directrice Environnement et  
Développement Durable

PARTIE 1

**Mme Barnier**

Maire de Brou-sur-  
Chantereine

PARTIE 2

**Mme Kim-  
Lagane**

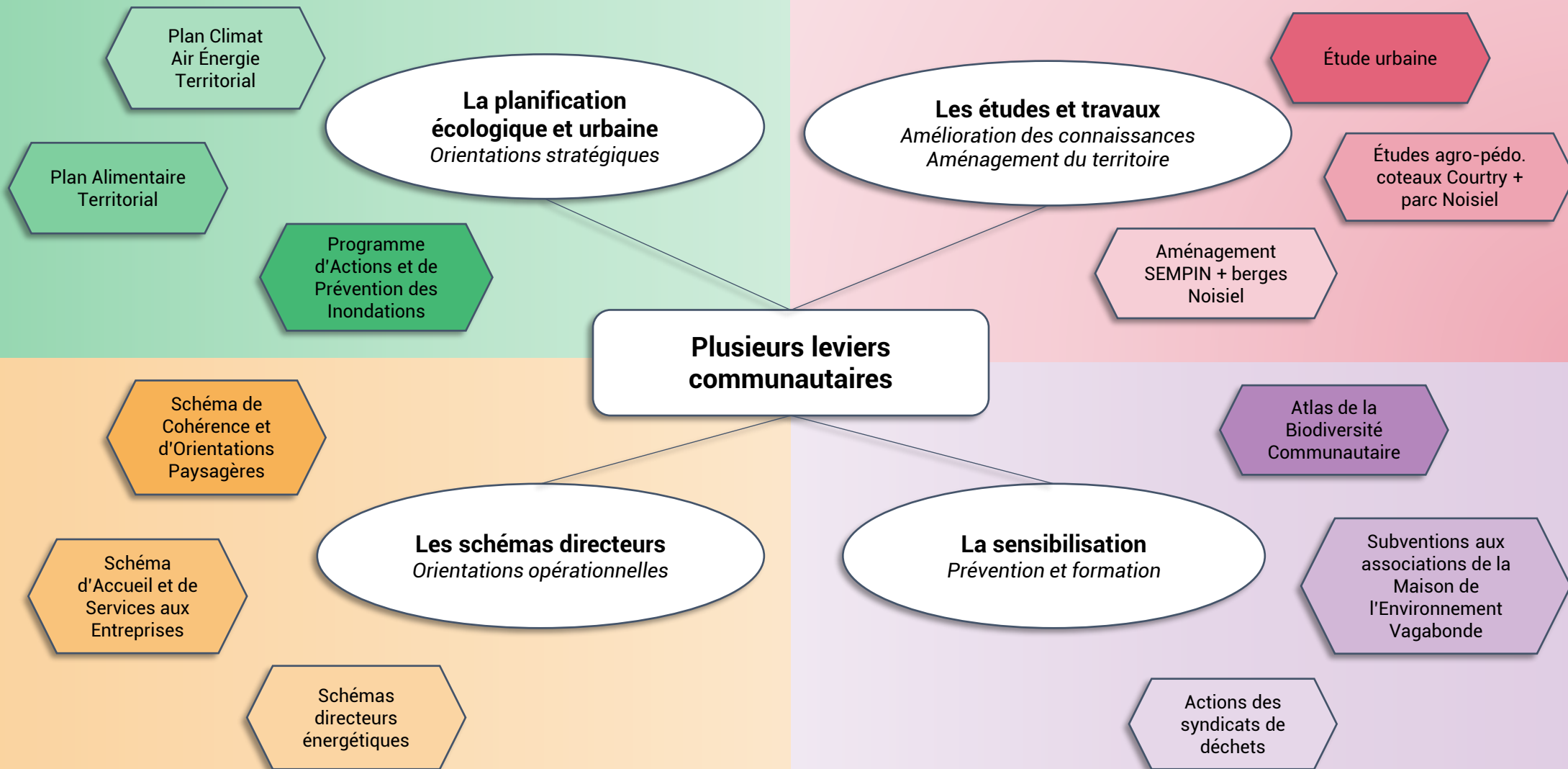
Responsable développement  
et aménagement territorial à  
la ville de Chelles

PARTIE 3

**Mme Vantal**

Directrice de l'aménagement  
durable à la ville de  
Roissy-en-Brie

# Introduction de Mme Rapaille, Directrice Environnement et D v. Durable   la CAPVM : rappel des leviers communautaires existants en lien avec les sols...



...ainsi que des thématiques précises qu'ils abordent aujourd'hui.

**Plan Climat  
Air Énergie  
Territorial**

- Le stockage carbone
- L'artificialisation des sols
- Le risque de retrait-gonflement des argiles dus à la sécheresse

**Plan Alimentaire  
Territorial**

- Le foncier agricole
- Les biodéchets dans la restauration collective

**Programme  
d'Actions et de  
Prévention des  
Inondations**

- La perméabilité des sols
- Les zones d'expansion de crues

**Schéma de  
Cohérence et  
d'Orientations  
Paysagères**

- Les modelés des paysages
- Les trames écologiques

**Schéma d'Accueil  
et de Services  
aux Entreprises**

- La maîtrise foncière dans les zones d'activités économiques

**Schémas  
directeurs  
énergétiques**

- Les réseaux enterrés

**Étude urbaine**

- Le développement du territoire
- La préservation des sols

**Études agro-pédo.  
coteaux Courtry +  
parc de Noisiel**

- La qualité agronomique des sols
- La pollution potentielle des sols

**Aménagement  
SEMPIN + berges  
Noisiel**

- Les sols construits
- Le remodelage de sols

**Plusieurs leviers  
communautaires pour  
différents traitements des  
sols vivants**

**Atlas de la  
Biodiversité  
Communautaire**

- La biodiversité des sols

**Subventions aux  
associations de la  
Maison de  
l'Environnement  
Vagabonde**

- Les pratiques de compostage
- Le jardinage
- La découverte des milieux (humides, boisés et urbains)

**Syndicats  
intercommunaux de  
déchets**

- Le tri à la source des biodéchets

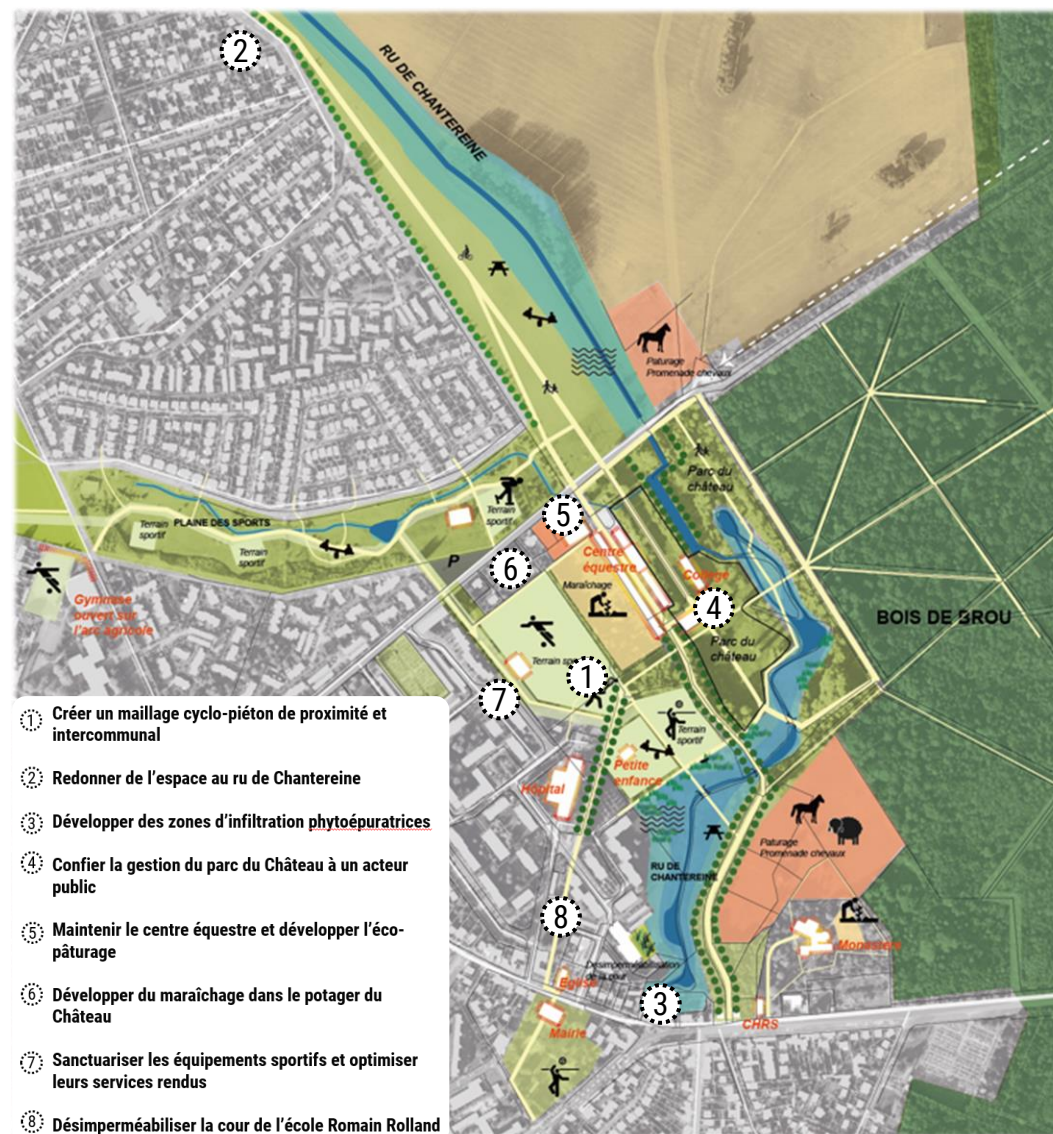
# Intervention 1/ Mme Barnier, Maire de Brou-sur-Chantereine

**Mme Barnier a salué la résonance du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>ème</sup> axe stratégique avec les projets en cours et les problématiques rencontrées par la commune :**

- Un **projet de désimperméabilisation effectivement en cours** dans le centre-ville et les cours d'école Jean Jaurès et Suzanne Demetz, suite à l'identification de Brou comme **commune avec un déficit d'espaces verts et un fort besoin de renaturation** par IDF Nature. Cette démarche pourra nourrir les autres **actions de désimperméabilisation fléchées dans l'Atelier** en matière d'expertise.
- Mme Barnier a par ailleurs souligné que **Brou était sensible aux inondations**, bien que **non intégrée à un PPRI**. Si des études sont en cours de révision (Schéma Directeur d'assainissement, Plan de ruissellement...), elle a rappelé que de **forts enjeux restaient à couvrir pour réduire l'aléa**, auxquels les actions proposées par l'Atelier 3 **apportaient des pistes de solutions**.

**La Maire de Brou a exprimé que ces actions mettaient finalement en perspective la nécessaire conciliation des enjeux d'inondations et de biodiversité par les acteurs publics :**

- En effet, Mme Barnier a réitéré qu'**une opportunité existait pour une meilleure gestion du Ru**, via la présence d'un foncier maîtrisé par un promoteur préférant céder le parc à la puissance publique.
- En ce sens, Mme Barnier a souligné la nécessité pour **la commune et la CA PVM de répondre aux enjeux de sécurité des personnes par des zones d'expansion des crues**, ayant un impact positif sur les milieux de zone humide (action n°3).
- Pour Mme Barnier, l'Atelier met en avant **qu'un appui de l'Etat pourrait être nécessaire pour coordonner les agences à solliciter** dans le cadre de ce projet, afin de **ne pas opposer gestion des inondations et protection de la biodiversité**, d'autant plus dans un secteur classé Monument Historique.



*ACTIONS PROPOSÉES SUR LE SECTEUR 1 « AUTOUR DU CHÂTEAU DE BROU-SUR-CHANTEREINE »*

# Intervention de Mme Barnier / Extrait de la fiche action sur le Centre-ville



PROPOSITIONS :

- 1 Désimperméabilisation du parking et gestion des eaux de pluie dans des noues.
- 2 Désimperméabilisation des trottoirs et de la chaussée pour un usage piéton.
- 3 Déconnexion des eaux des voiries dans une zone d'infiltration au coeur de la rue du marché
- 4 Désimperméabilisation des cours d'école et gestion des eaux de pluies dans des noues
- 5 Déconnexion des eaux pluviales du préau dans des noues en contre bas ou gestion des eaux pluviales par végétalisation du préau

RÉFÉRENCES :



1  
DESIMPERMEABILISATION D'UN PARKING PAR DALLES ENHERBÉES ET NOUE CENTRALE  
SOURCE : URBANWATER - AUBERVILLIERS - PARC ELLIE LOTAR



2  
DESIMPERMEABILISATION D'UNE VOIRIE AVEC INFILTRATION A PROXIMITE DES BATIMENTS EXISTANTS  
SOURCE : URBANWATER - LANGE RIDDESSSTRAAT ANVERS, BELGIQUE



5  
VEGETALISATION DES TOITURES D'UN PREAU DANS UNE COUR D'ÉCOLE  
SOURCE : CAUE - LYCEE JAUFFRE, BLAYE

LEGENDE

- Périimètre d'étude
- - - Bassin versant
- ▨ Désimperméabilisation à étudier
- Zones d'infiltration
- Circulation EP
- ▲ Portail d'entrée
- 51 NGF Topographie existante
- 51 NGF Topographie existante (point bas)



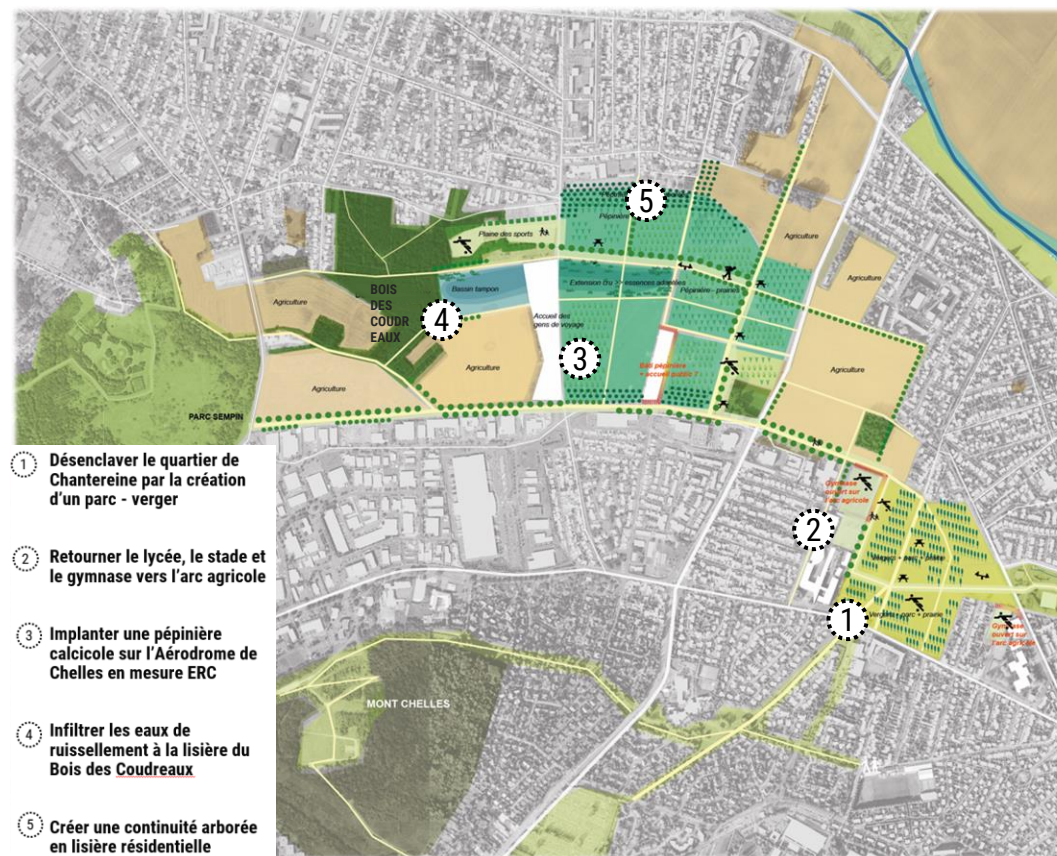
# Intervention 2/ Mme Kim-Lagane Responsable Développement et Aménagement à la ville de Chelles

**Mme Kim-Lagane a salué la résonance des 2 premiers axes avec les projets et problématiques Chelloises:**

- La ville de Chelles travaille elle aussi sur **le sujet de la désimperméabilisation des sols**, dans l'optique de retrouver leurs **fonctions écologiques** mais aussi de rendre la ville **plus agréable**.
- Mme Kim-Lagane a souligné que pour cela, **différentes aides (Agence de l'eau Seine-Normandie, Plan vert de la Région...)** avaient accéléré la **mise en œuvre de plusieurs projets de désimperméabilisation** : place Georges Guillaume, route de Claye, parvis d'écoles...

**Mme Kim-Lagane a ensuite souligné que les actions proposées au sein de l'Atelier allaient permettre d'approfondir ces réflexions en cours :**

- L'arc agricole en tant que continuité verte est en effet **inscrit dans les documents cadres** (SRCE, SCOP, PLU de Chelles), mais selon Mme Kim-Lagane cette sanctuarisation questionne des **aspects cités ci-après et soulevés par les Ateliers**.
- Au-delà des **outils de préservation** et des sujets tels que la gestion des eaux pluviales, celui du **rapport à la population** a été souligné par l'étude et Mme Kim-Lagane pour donner **un rôle à ce grand espace** et ses sous-secteurs. La mutation progressive des **espaces agricoles et de l'aérodrome** permettent d'illustrer le travail restant à mener à ce sujet.
- Ainsi, il a été mentionné que si cet arc agricole présentait un **historique instructif** donnant à voir l'étendue **des outils fonciers existants** (PRIF, convention d'intervention avec la SAFER) et des **modèles économiques partenariaux** (baux emphytéotiques sur le Mont Guichet...)...
- ...cet **Atelier** aura permis **d'anticiper certaines questions** pour **continuer à faire projet**, notamment sur les **acteurs à coordonner** pour mettre en place certaines **actions innovantes** permettant une **appropriation de l'arc agricole** par les habitants.



- 1 Désenclaver le quartier de Chantereine par la création d'un parc - verger
- 2 Retourner le lycée, le stade et le gymnase vers l'arc agricole
- 3 Planter une pépinière calcicole sur l'Aérodrome de Chelles en mesure ERC
- 4 Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Coudreaux
- 5 Créer une continuité arborée en lisière résidentielle

*ACTIONS PROPOSÉES SUR LE SECTEUR 3 « À L'EST DE L'ARC AGRICOLE »*

# Intervention 3/ Mme Vantal

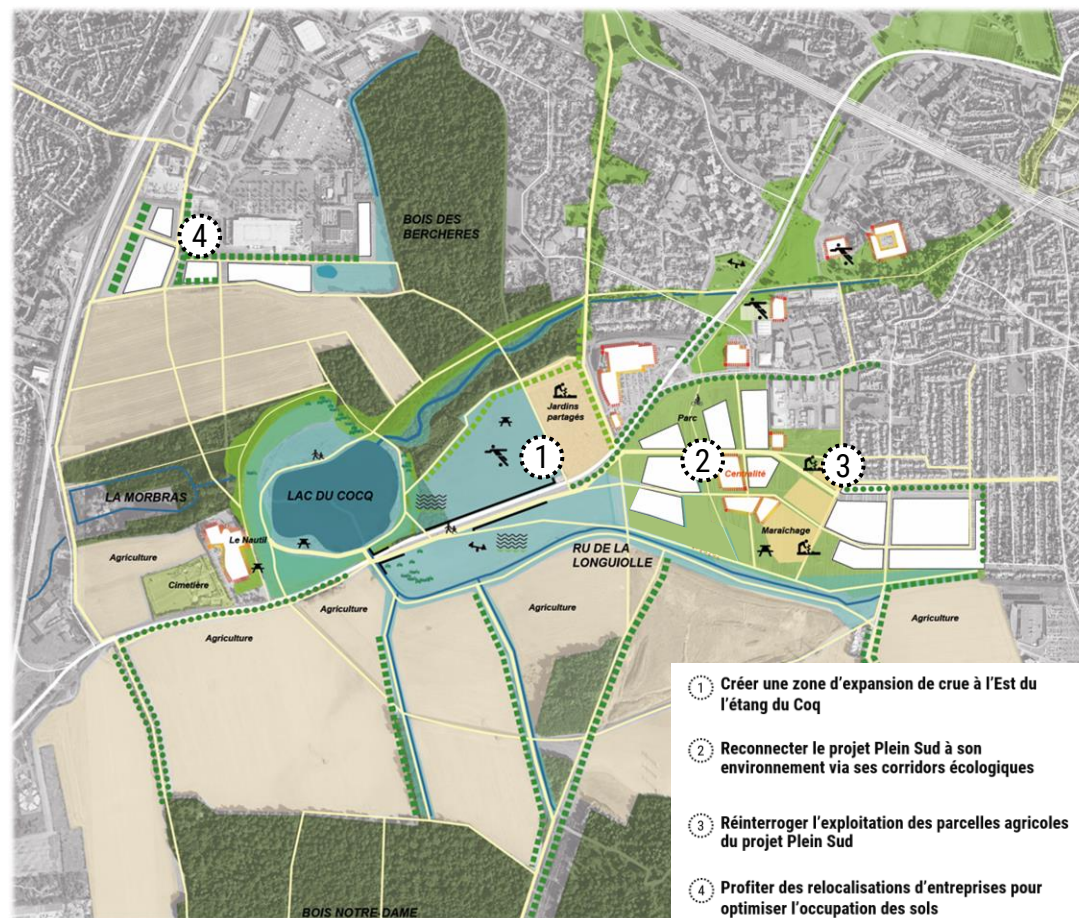
## Directrice de l'Aménagement durable à la ville de Roissy-en-Brie

Mme Vantal a souhaité saluer et approfondir l'interconnexion entre les 2 et 3<sup>ème</sup> axes stratégiques et les enjeux du projet Plein Sud :

- Il a été évoqué que l'intégration du quartier Plein Sud à son environnement était un enjeu pour favoriser les **mobilités douces**. A ce sujet, les actions proposées sur la valorisation du **corridor de prairies** ou **via le Bois de Berchères** au Nord ont été saluées.
- Au-delà des sujets de trame verte et de mobilités douces, la ville de Roissy-en-Brie a également souligné que les **actions proposées autour de l'étang du Coq et le ru de la Longuiolle** nourrissaient les projets en cours (renaturation de l'étang et réouverture du ru). Les lots concernés ont par ailleurs été repris pour avoir **une gestion CAPVM/SMAM (Syndicat mixte d'aménagement du Morbras)**.

Mme Vantal a ensuite explicité l'historique de réflexions autour des parcelles agricoles du projet Plein sud, et leurs évolutions dans le cadre de l'Atelier :

- Si la ville désirait **valoriser l'historique agricole du site** au sein du projet, en lien avec **la nature des sols et leurs surfaces** pour y flécher une agriculture la **plus vertueuse possible**, la **Chambre d'agriculture** a demandé à **maintenir l'agriculteur initial** sur la majorité des parcelles.
- Une décision ayant mis **fin au projet de coopération avec une AMAP locale**, avec un **enjeu de dialogue avec l'agriculteur souligné dans l'Atelier**, pour l'accompagner vers une transition agricole vis-à-vis de la **monoculture céréalière en place**.
- Enfin, Mme Vantal a souligné qu'en lien **avec les propositions de l'Atelier**, une nouvelle piste était en cours sur **les parcelles restantes** en partenariat avec **l'association EVARIST** et son expérience **en sylviculture (culture du bois)**.



# Synthèse des interventions et des réactions

## Un ancrage local salué à large échelle

- Une appréciation du caractère localisé des **actions présentées**, faisant écho à des **enjeux et valeurs territoriales** permettant à l'ensemble des **acteurs de se sentir concernés**.
- En ce sens, un travail mené sur la **réplicabilité des actions** en matière de mode **opérateur et de gouvernance** salué par les **intervenants**.
- Une présence de **nombreux élus, services techniques et institutions** soulignée, objectivant l'intérêt **suscité par cette thématique** afin de coordonner les **acteurs fléchés** autour de **nouveaux objectifs** listés dans la **feuille de route**.
- De manière générale, des **documents et actions en cours** sur la CAPVM en lien avec la préservation des sols, pouvant être **nourris et déclinés** via les actions proposées, dans une **logique d'itération**.

## Des défis locaux qui restent à relever

- Des **pistes d'actions** qui auront permis d'étendre le champ des possibles sur certains secteurs comme celui de **l'Arc agricole**, en mettant en évidence de **nouveaux défis à relever** sur la base d'un terreau d'actions **déjà présent**.
- Des propositions qui auront également **nourri de nouvelles solutions** suite à des négociations peu fructueuses, comme dans le cas de la destination des **parcelles agricoles** du projet Plein Sud.
- Des **opportunités soulignées** par l'étude sur certains sujets, comme autour **du ru de Chanteraine** avec la vente du parc du Château par SOFIM, mais qui nécessitent in fine un **engagement d'un ou plusieurs acteurs publics** pour sauter le pas de l'opérationnalité. Un enjeu **de dialogue public souligné** comme **préalable** à la faisabilité des actions.

---

CONCLUSION

# Conclusion par le Préfet de Seine-et-Marne

---

The logo for ALPHAVILLE features the word in a bold, sans-serif font. Each letter is filled with a different color: A (green), L (blue), P (yellow), H (orange), A (red), V (purple), I (pink), L (light blue), L (light green), and E (yellow).

ALPHAVILLE

62 rue Planchat 75020

**contact@alphaville.fr**  
[www.alphaville.fr](http://www.alphaville.fr)

PREALABLES POUR TRAITER LE SOL VIVANT

La connaissance du fonctionnement et caractéristiques des sols urbanisés ou non	Croisement des <b>données du CEREMA</b> à suivre - Accompagnement des <b>entreprises dans leur relocalisation</b> par la mise en place d'une <b>MODUE</b> (AMO des communes via la CA PVM) - Remobilisation des <b>données agropédologiques de la SAFER</b> dans une approche qualitative - Création d'une <b>bourse régionale des projets paysagers</b> pour flécher les mesures ERC de l'urbanisateur.
La maîtrise foncière des espaces urbanisés et ouverts	Accompagner la <b>mise en place de PRIF</b> - Mettre en place une <b>transition de la SAFER</b> vers une restitution des terres sous formes d' <b>exploitations plus petites</b> - Sanctuariser des <b>terrains constructibles dans les PLU</b> - Mettre en place des <b>appels à projets communaux</b> en lien avec les sols vivants - Entrer dans une <b>logique de projet public-privé</b> plutôt que d'opportunité avec les propriétaires fonciers
Des modalités de gestion permettant le contrôle à long terme des sols et fonciers	Accompagner les <b>collectivités et établissements publics</b> vers une position de <b>baillieur</b> (Service économique de la <b>CA PVM, EPA Marne, SAFER, EPFIF, AEV</b> ). Encourager l'action de fonciers innovantes type <b>Terres de lien</b> .
Utiliser les mesures compensatoires comme des outils plus que des contraintes	<b>Flécher la compensation</b> : des zones <b>humides</b> vers des massifs forestiers ou des friches privées en lien avec un réseau hydrologique - Des <b>zones agricoles</b> vers le financement de projets agricoles innovants ou en lien avec les filières locales - Des <b>zones écologiques</b> vers des corridors supports de mobilités douces ²

ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU FONCIER ECONOMIQUE ET PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DESIMPERMEABILISATION

<p>Etude d'optimisation et de désimpermeabilisation des fonciers publics</p> <p>IDF / CA PVM / COMMUNES REVISION PLU et SDRIF-E</p>	<b>A1</b> Désimpermeabiliser la cour de l'école Romain Rolland à Brou	Définition et mise en œuvre du projet de désimpermeabilisation du centre-ville de Brou Etudes de caractérisation des sols en place sur la cour de l'école Désimpermeabilisation phasée de la cour de l'école, selon caractéristiques du sol et projet Centre-Ville
	<b>A2</b> Retourner le lycée Jehan de Chelles, le stade et le gymnase vers l'arc agricole	Contact avec la Région et propriétaires terriens pour mise en place au Lycée de spécialités en lien avec les espaces ouverts Etude de faisabilité pour l'adressage des équipements sur l'arc et pour la caractérisation des sols des équipements extérieurs Désimpermeabilisation des équipements et création de lisières arborées et récréatives
	<b>A3</b> Densifier et intégrer le collège d'Emerainville lors de sa démolition-reconstruction	Intégration des prescriptions dans les faisabilités en cours Reconstruction mieux intégrée du collège
	<b>A4</b> Désimpermeabiliser la cour du collège d'Emerainville	Etudes de caractérisation des sols en place sur la cour du Collège Aménagement d'une cour plus perméable et paysagère
	<b>A5</b> Optimiser la fonctionnalité des équipements sportifs existants à Emerainville	Etude de faisabilité pour une optimisation du square de la Maison de la famille Optimisation du square en lien avec les usages du Collège Etude trafic et de conception pour la pacification du bd de Beaubourg et du Clos de l'Aumône Régénération des sites friches et valorisation des chemins piétons autour du Lac d'Emerainville
	<b>A6</b> Sanctuariser les équipements sportifs de Brou et optimiser leurs services rendus	Etude d'opportunité d'implantation d'un collège 600 sur la CA PVM Selon résultats, études de réaménagements des équipements sportifs pour une meilleure gestion hydrauliques (type parc inondable) Sanctuarisation et optimisation phasée des équipements
<p>Lancement MODUE EPA Marne / CA PVM</p>	<b>B1</b> Renaturer la ZAE de la Trentaine tout en permettant aux entreprises de se développer	Etudes de modélisation hydraulique, de stratégie foncière et de recomposition urbaine / paysagère / économique Renaturation et densification de la ZAE selon degré d'intervention publique : AFU, DUP (travaux ou ZAC) ou accompagnement à la marge des entreprises
	<b>B2</b> Profiter des relocalisations d'entreprises pour optimiser l'occupation des sols	Accompagnement des entreprises dans leur relocalisation (densification/mutualisation) Redéfinition du périmètre d'extension de la ZAE de Ponillault Mise en place d'un service de gestion de baux à construire à la CA PVM Commercialisation du foncier restant de la ZAE en baux à construire

VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIERES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR

<p>Diagnostic foncier et de palette végétale</p> <p>AEV / CA PVM / COMMUNES / DECLINAISON SCOP</p>	<b>C1</b> Confier la gestion du parc du Château de Brou à un acteur public	Prise de contact avec l'AEV pour gestion du parc Négociations avec SOFIM pour prix de cession Possible lancement d'un appel à projet pour gestion par un porteur de projet innovant
	<b>C2</b> Valoriser le Sud de la friche ferroviaire	Prise de contact avec SNCF pour proposition de la démarche Réalisation d'aménagements paysagers logés par le Département en attendant l'acceptation de la friche Possible sanctuarisation de la friche par la SNCF dans le cadre d'une mesure ERC
	<b>C3</b> Créer une continuité en lisière résidentielle de l'arc agricole de Chelles	Mise en place d'une stratégie de contact des propriétaires terriens Accompagnement des agriculteurs par la Collectivité à la replantation des lisières : bienfaits, subventions existantes...
	<b>C4</b> Développer une liaison piétonne entre le Bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare	Diagnostic foncier pour acquisition de parcelles appartenant à la SNCF Acquisition des terres par la Collectivité dans le cadre de mesures ERC et d'un véritable projet paysager Négociations AEV / SNCF pour acquisition des parcelles Aménagement d'une liaison piétonne le long des voies ferrées en lien avec la FFR
	<b>C5</b> Sanctuariser la friche entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville	Sanctuarisation en cours Etude pour l'aménagement et la valorisation de la végétation de friche existante Ouverture de la friche et bouclage de la trame verte Aménagement et plantation des délaissés avec des essences adaptées
	<b>C6</b> Valoriser les délaissés urbains comme bouclage de la trame verte vers la ZAE Pariest	Possible intégration à l'étude des délaissés urbains d'Emerainville
	<b>C7</b> Reconnecter le projet Plein Sud à son environnement via ses corridors écologiques	Prise de contact avec la CDC Biodiversité pour connaissance de leurs prérogatives sur le Bois de Berchères Etudes de conception CA PVM pour les aménagements cyclables et piétons fléchés Réalisation des connexions douces
<p>Stratégie partenariale avec les exploitants agricoles</p> <p>CA PVM / SAFER / AEV / FNSEA / INTEGRATION PAT</p>	<b>D1</b> Maintenir le centre équestre de Brou et développer l'éco-pâturage	Travail partenarial avec SOFIM pour maintien du Centre équestre sur son site actuel Travail partenarial avec les agriculteurs pour une utilisation du fumier comme engrais Intégration du Centre équestre à un réseau local de vente de fumiers et maintien de terres peu agronomiques en éco-pâturage
	<b>D2</b> Développer du maraîchage dans le potager du Château de Brou	Mise en relation entre porteurs de projet et SOFIM par CA PVM Exploitation de la parcelle maraîchère sous bail rural ou emphytéotique
	<b>D3</b> Désenclaver le quartier de Chantereine par la création d'un parc-verger	Mise en place d'une stratégie de contact des propriétaires terriens Accompagnement vers une transition agricole par la Collectivité, aide à la recherche de subventions Acquisition des terres par la Collectivité dans le cadre d'une mesure ERC, ouverture au public et exploitation partielle par une association
	<b>D4</b> Planter une pépinière calcicole sur l'aérodrome de Chelles en mesure ERC	Veille partenariale CA PVM / ADP en vue d'un potentiel départ de l'aéroport Selon projets de fermeture et mesure ERC, appel à projets pour une pépinière calcicole en partenariat CA PVM
	<b>D5</b> Réinterroger l'exploitation des parcelles agricoles du projet Plein Sud	Prise de contact par Roissy-en-Brie avec porteur de projet en sylviculture indiqué Aménagement des pépinières en lien avec le Projet Plein Sud Gestion par une association sur foncier Ville, lieu ouvert au public et en réseau pour fournir des projets d'aménagements fonciers

RECONSIDERER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES

<p>Actualisation des études hydrauliques et mise en place d'un élu GEMAPI</p> <p>CA PVM / D94 / D93 / AGENCE DE L'EAU / COMMUNES / MARNE VIVE / SAGE</p>	<b>E1</b> Créer un maillage cyclo-piéton de proximité et intercommunal autour du Château de Brou	Travail partenarial avec SOFIM pour sanctuarisation du chemin de la Messagerie Réalisation d'un parking SOFIM au Nord du Château Coordination avec le projet de Coulee Verte de la CA PVM Réalisation des aménagements par la CA avec possible participation SOFIM
	<b>E2</b> Redonner de l'espace au ru de Chantereine	Actualisation en cours du diagnostic effectué en 2012 afin d'intégrer un volet foncier et gestion de crues (DDT / Agence de l'Eau / CA PVM / Marne Vive) Mise en place d'un élu référent GEMAPI à la CA PVM Groupes de travail avec le 93 et répartition des tâches en repartant des documents déjà produits Réalisation des acquisitions et aménagements fléchés pour la restauration du ru
	<b>E3</b> Développer des zones d'infiltration phytoépurations autour du Château de Brou	Travail partenarial avec l'EPFIF pour sanctuarisation de ses parcelles limitrophes au ru Remembrement foncier et mise en gestion à un Syndicat mixte Etude de modélisation hydraulique et de conception Réaménagement du bassin Rolland en zone phytoépuration
	<b>E4</b> Redonner une réelle embouchure au ru de Chantereine	Etude hydraulique en cours Contact pépinière aquatique Pariciflore Régénération de la plaine de jeux en bassin tampon productif Possible intégration de fonciers privés selon intérêt des propriétaires ou mesures ERC
	<b>E5</b> Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Courdreux	Etude en cours sur l'hydromorphologie du Morbras Etude de modélisation hydraulique et de conception paysagère Acquisitions foncières selon dimensionnement Réalisation des aménagements par la CA et mise en gestion au Syndicat du Morbras
	<b>E6</b> Créer une zone d'expansion de crue à l'Est de l'étang du Coq	Mise en place d'une stratégie de contact des propriétaires terriens

# Carte de synthèse

## PREALABLES POUR TRAITER LE SOL VIVANT

- La connaissance du fonctionnement et caractéristiques des sols urbanisés ou non
- La maîtrise foncière des espaces urbanisés et ouverts
- Des modalités de gestion permettant le contrôle à long terme des sols et fonciers
- Utiliser les mesures compensatoires comme des outils plus que des contraintes

## ACCOMPAGNER L'EVOLUTION DU FONCIER ECONOMIQUE ET PUBLIC DANS UNE LOGIQUE DE DESIMPERMEABILISATION

- A1** Désimpermeabiliser la cour de l'école Romain Rolland à Brou
- A2** Retourner le lycée Jehan de Chelles, le stade et le gymnase vers l'arc agricole
- A3** Densifier et intégrer le collège d'Emerainville lors de sa démolition-reconstruction
- A4** Désimpermeabiliser la cour du collège d'Emerainville
- A5** Optimiser la fonctionnalité des équipements sportifs existants à Emerainville
- A6** Sanctuariser les équipements sportifs de Brou et optimiser leurs services rendus
- B1** Renaturer la ZAE de la Trentaine tout en permettant aux entreprises de se développer
- B2** Profiter des relocalisations d'entreprises pour optimiser l'occupation des sols

## VALORISER LES ESPACES OUVERTS AGRICOLES, LES FRICHES ET LES LISIERES EN S'APPUYANT SUR LE TERROIR

- C1** Confier la gestion du parc du Château de Brou à un acteur public
- C2** Valoriser le Sud de la friche ferroviaire
- C3** Créer une continuité en lisière résidentielle de l'arc agricole de Chelles
- C4** Développer une liaison piétonne entre le Bois de Célie, la forêt d'Armainvilliers et la Gare
- C5** Sanctuariser la friche entre le Bois de Célie et le Parc d'Emerainville
- C6** Valoriser les délaissés urbains comme bouclage de la trame verte vers la ZAE Pariest
- D1** Reconnecter le projet Plein Sud à son environnement via ses corridors écologiques
- D2** Maintenir le centre équestre de Brou et développer l'éco-pâturage
- D3** Développer du maraîchage dans le potager du Château de Brou
- D4** Désenclaver le quartier de Chantereine par la création d'un parc-verger
- D5** Planter une pépinière calcicole sur l'aérodrome de Chelles en mesure ERC
- D6** Réinterroger l'exploitation des parcelles agricoles du projet Plein Sud

## RECONSIDERER L'EAU COMME SUPPORT DE SERVICES

- E1** Créer un maillage cyclo-piéton de proximité et intercommunal autour du Château de Brou
- E2** Redonner de l'espace au ru de Chantereine
- E3** Développer des zones d'infiltration phytoépurations autour du Château de Brou
- E4** Redonner une réelle embouchure au ru de Chantereine
- E5** Infiltrer les eaux de ruissellement à la lisière du Bois des Courdreaux
- E6** Créer une zone d'expansion de crue à l'Est de l'étang du Coq

